



**JEUNES
CANADIENS**
DANS UN MONDE BRANCHÉ

Vie privée en ligne, promotion en ligne

Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III
HabiloMédias © 2014



Ce rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante :
<http://habilomedias.ca/jcmb>

Citez comme suit : Steeves, Valerie. (2014.) Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : Vie privée en ligne, promotion en ligne. Ottawa : HabiloMédias.

Écrit par Valerie Steeves, Ph.D. pour HabiloMédias

Firme de recherche : Directions Evidence & Policy Research Group



950, avenue Gladstone, bureau 120
Ottawa (Ontario) Canada K1Y 3E6
Tél. : 613-224-7721 Téléc. : 613-761-9024
info@habilomedias.ca
habilomedias.ca
[@habilomedias.ca](https://www.instagram.com/habilomedias.ca)

Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : Vie privée en ligne, promotion en ligne a pu être réalisé grâce aux contributions financières de l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet, du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, et de la Alberta Teachers' Association.

Table de matières

Introduction	1
Sommaire – Principales conclusions	3
› Nous vivons dans un monde social.....	3
› Les jeux d'identité : une stratégie de protection de la vie privée.....	4
› Le contrôle sur le contenu personnel, notamment les photographies.....	4
› L'audience est importante	5
Les personnes appartenant au cercle social des élèves	5
Les acteurs institutionnels	6
Les étrangers et les spécialistes du marketing	7
› L'apprentissage de la protection de la vie privée en ligne	7
Nous vivons dans un monde social	9
Qui suis-je? Les jeux d'identité	16
Le contrôle sur le contenu personnel, notamment les photographies	19
Le contrôle des photographies est particulièrement important.	22
L'audience est importante	27
› Les personnes appartenant au cercle social des élèves	27
› La confidentialité des données de localisation.....	34
› Les acteurs institutionnels.....	38
› Les étrangers et les spécialistes du marketing	39
L'apprentissage de la protection de la vie privée en ligne	43
Méthodologie	48
Données démographiques des participants au sondage.....	53

Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : VIE PRIVÉE EN LIGNE, PROMOTION EN LIGNE

Introduction

Depuis le premier jour où l'activité commerciale sur Internet a été permise, en 1992, des entreprises se sont intéressées à ce que font les enfants en ligne. Les écoles, les bibliothèques publiques et même les parents se sont rapidement joints à eux. Désormais, les données sur les activités en ligne des jeunes sont surveillées, recueillies, analysées et utilisées par une variété d'institutions et de particuliers à des fins diverses.

Les stratégies éducatives instruisent habituellement les enfants de ne pas publier de renseignements personnels en ligne afin de protéger leur vie privée. Toutefois, comme le démontre notre rapport *La vie en ligne*, les enfants adoptent de plus en plus des technologies qui sont fondées sur leur volonté de partager leurs renseignements avec d'autres, comme les médias sociaux.

Les adultes soutiennent généralement que les jeunes ne se préoccupent plus de la protection de leur vie privée, car ceux-ci semblent disposés à publier leurs renseignements personnels sur Internet. Toutefois, la recherche qualitative menée par HabiloMédias en 2012 indique que les jeunes recherchent tout autant la publicité que la vie privée en ligne, et qu'ils élaborent diverses stratégies pour protéger leur vie privée tout en cherchant les avantages associés à la visibilité en ligne¹.

En 2013, HabiloMédias a mené un sondage national auprès de 5 436 élèves canadiens, de la 4^e à la 11^e année, dans chaque province et territoire, afin de mieux comprendre les perceptions des jeunes à l'égard des médias en réseau et leurs expériences avec ces médias. *Vie privée en ligne, promotion en ligne* fait partie d'une série de rapports fondés sur les riches données qui ont été recueillies. Dans ce rapport, nous explorerons la double nature de la vie privée en ligne par un examen des stratégies utilisées par les jeunes afin de contrôler la façon dont ils sont représentés en ligne et des moyens par lesquels ils cherchent à affirmer une certaine forme de contrôle sur leurs renseignements personnels. *Vie privée en ligne, promotion en ligne* porte sur

¹ Steeves, V. (2012). Jeunes Canadiens dans un monde branché, phase III : Parler de la vie en ligne avec les jeunes et les parents. Ottawa : HabiloMédias. Disponible à l'adresse : <http://habilomedias.ca/jcmb/parler-vie-ligne-avec-jeunes-parents>

certaines des principaux thèmes relatifs à l'utilisation d'Internet par les élèves que nous approfondirons dans les rapports ultérieurs, notamment l'intimidation, le contenu offensant, les relations en ligne et la littératie numérique en classe et à la maison.

Sommaire – Principales conclusions

Comme le souligne *La vie en ligne*, les jeunes Canadiens sont absorbés dans les activités de réseautage social, ce qui établit le contexte pour comprendre leurs attitudes et leurs comportements relatifs à la vie privée. Même si les élèves affichent volontiers de l'information en ligne sur eux et sur leur vie privée, ils ont des idées très claires sur qui devrait – et ne devrait pas – pouvoir voir ce qu'ils affichent. Ils ont aussi mis au point un nombre de stratégies pour les aider à gérer leur réputation en ligne mais leurs faibles connaissances à propos des outils et des enjeux de la confidentialité de l'information démontrent un besoin pour une éducation plus efficace portant sur la confidentialité.

► Nous vivons dans un monde social

Les élèves semblent vouloir user de prudence dans leurs activités sociales en ligne en appliquant des stratégies afin de protéger leur vie privée en ligne.

Les adolescents les plus âgés sont des utilisateurs particulièrement actifs des médias sociaux et ils publient fréquemment des renseignements sur eux-mêmes en ligne.

- Quatre-vingt-quinze pour cent des élèves de 11^e année possèdent un compte Facebook et plus de la moitié des filles de la 7^e à la 11^e année ont des comptes Instagram et Twitter.
- Les élèves de 11^e année font les activités suivantes, au moins une fois par jour ou une fois par semaine :
 - publier des commentaires ou des photos sur leur propre site de réseautage social (50 %);
 - lire ou publier sur les sites d'autres personnes (73 %);
 - publier des micromessages sur Twitter (44 %);
 - suivre des amis ou des membres de leur famille sur Twitter (39 %).

Cependant, le partage de renseignements personnels commence tôt. Un pourcentage significatif d'élèves plus jeunes possède un compte sur un réseau social; et plusieurs des terrains de jeu virtuels populaires auprès des élèves plus jeunes intègrent également des éléments de réseautage social, ce qui brouille la frontière entre les jeux en ligne et le partage de renseignements en ligne.

- Trente-deux pour cent des élèves de la 4^e à la 6^e année ont un compte Facebook et 16 pour cent ont un compte Twitter.
- Dix-huit pour cent des élèves de 4^e année, 28 pour cent des élèves de 5^e année et 37 pour cent des élèves de 6^e année indiquent qu'ils publient des renseignements personnels sur leur propre site de réseautage social au moins une fois par semaine.

Malgré leur grand intérêt pour les médias sociaux, la majorité des élèves ne publient pas de renseignements personnels en ligne comme leur adresse postale ou de courriel.

- Ce pourcentage va de 90 pour cent des élèves de 4^e année, à 67 pour cent des élèves de 8^e année et à 50 pour cent des élèves de 11^e année.
- Les règles à la maison pourraient y jouer un rôle : plus de la moitié des élèves indiquent avoir une règle à la maison sur la publication de renseignements personnels en ligne, et les élèves ayant des règles à la maison ont moins tendance à faire ce que la règle suggère d'éviter².

► Les jeux d'identité : une stratégie de protection de la vie privée

Notre étude antérieure *Jeunes Canadiens dans un monde branché* mettait en évidence la façon dont les jeunes utilisent les jeux d'identité à diverses fins. Cette nouvelle phase ne fait pas exception, avec un nombre important d'élèves prétendant être quelqu'un d'autre pour jouer des tours à un ami (35 %) et pour flirter (13 %). Un grand pourcentage d'élèves affirme aussi endosser de fausses identités afin de protéger leur vie privée, surfer de façon anonyme et contourner les restrictions relatives à l'âge sur des sites Web.

- Près de la moitié des élèves (47 %) ont déjà prétendu être quelqu'un d'autre en ligne afin de protéger leur vie privée.
- Près d'un tiers des élèves (31 %) ont déjà prétendu être quelqu'un d'autre afin de publier des commentaires sur des sites de nouvelles ou de réseautage social.
- Quarante-huit pour cent ont prétendu être plus vieux afin de pouvoir s'enregistrer sur un site Web dont l'accès est interdit aux jeunes de leur âge.
 - Le pourcentage des élèves qui déforment leur âge augmente de un cinquième des élèves de 4^e année à 65 pour cent des élèves de 11^e année.

► Le contrôle sur le contenu personnel, notamment les photographies

Nous savons que les expériences en ligne des jeunes comportent un aspect *social*. Mais socialiser ne signifie pas nécessairement partager. Les élèves sont très proactifs en ce qui concerne leur personnalité en ligne et leur contrôle sur le contenu qu'ils ne veulent pas que certaines personnes puissent voir – et des normes sociales sont apparues quant aux attentes à l'égard de ce que des amis peuvent partager ou non à propos de leurs amis en ligne. En ce qui a trait aux photos, les élèves ont recours à un grand nombre de stratégies sociales et techniques pour s'assurer que les images qu'ils veulent garder privées soient hors de vue du public, notamment en utilisant des paramètres de confidentialité pour bloquer certaines personnes, en supprimant eux-mêmes du contenu ou en demandant aux autres de retirer le contenu.

² Steeves, V. (2014). *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La vie en ligne*. Ottawa : HabiloMédias. Disponible à l'adresse : <http://habilomedias.ca/jcmb/vie-en-ligne>

- S'il n'est pas surprenant que 89 pour cent des élèves signalent qu'il n'est pas correct qu'un ami publie une photo mauvaise ou embarrassante d'eux en ligne, il est étonnant que plus de la moitié (54 %) s'accordent pour dire qu'il n'est pas correct qu'un ami publie une bonne photo sans d'abord leur en parler. Près des trois quarts des élèves francophones du Québec pensent que ce n'est pas correct (72 %).
- En ce qui concerne le contenu qu'ils ont eux-mêmes publié :
 - Les élèves plus âgés sont plus susceptibles de supprimer du contenu sur eux-mêmes (77 % l'ont fait en 11^e année, comparativement à 77 % qui ne l'ont jamais fait en 4^e année).
 - Ils se préoccupent surtout que leurs parents (44 %), les membres de leur famille (42 %) ou leurs amis (37 %) pourraient le voir.
 - Les filles sont plus susceptibles de supprimer des choses, ce qui suggère qu'elles se préoccupent plus que les garçons de leur image en ligne.
- En ce qui concerne les photos mises en ligne par d'autres :
 - Quatre-vingt-dix-sept pour cent des élèves prendraient des mesures pour supprimer une photo qu'ils ne veulent pas que d'autres personnes voient.
 - Les deux stratégies les plus répandues consistent à demander à la personne qui l'a publiée de l'enlever (80 %) et à retirer la photo eux-mêmes (49 %).
 - Les élèves francophones du Québec sont plus susceptibles que les élèves anglophones dans le reste du Canada d'en parler à leurs parents (53 %, comparativement à 35 %) ou à un professeur ou au directeur (27 %, comparativement à 14 %) pour obtenir de l'aide.
 - Dans l'ensemble, les élèves les plus jeunes sont plus susceptibles de se tourner vers les adultes s'ils ont besoin d'aide. En parler à leurs parents est la principale réaction des élèves de la 4^e à la 8^e année.
- Au fur et à mesure que les élèves vieillissent, ils acceptent habituellement mieux que des amis publient des photos d'eux sans demander la permission (en 11^e année, à peine plus d'un quart des élèves s'attendent à ce que leurs amis leur demandent d'abord la permission).

► L'audience est importante

L'attention qu'accordent les élèves aux personnes qui peuvent voir des photos et des commentaires les concernant en ligne souligne l'importance de l'audience pour les jeunes. En général, l'audience se répartit en trois groupes et des niveaux variables d'exposition sont octroyés à chacun. Il s'agit des groupes suivants : les personnes appartenant au cercle social de chaque élève, les acteurs institutionnels ainsi que les étrangers et les spécialistes du marketing.

Les personnes appartenant au cercle social des élèves

- Lorsqu'on leur a demandé qui devrait pouvoir voir leurs photos et le contenu qu'ils publient en ligne, la majorité des élèves avaient surtout tendance à faire confiance aux personnes qui font partie de leur cercle social : leurs amis (86 %), les membres de leur famille (68 %) et leur petit ami ou petite amie (59 %).

- Toutefois, même s'ils sont à l'aise avec l'idée que leur cercle social voit leur contenu, de nombreux élèves – en particulier les plus âgés – surveillent activement les renseignements auxquels leurs amis et les membres de leur famille ont accès en ligne. Par exemple, les élèves sont plus susceptibles d'utiliser les paramètres de confidentialité pour bloquer leurs amis (31 %) et les membres de leur famille (21 %) que tout autre groupe, à l'exception des étrangers (50 %).
- La majorité des élèves (59 %) affirment qu'ils communiqueraient le mot de passe de leur compte de réseautage social, de leur compte de courriel ou de leur téléphone cellulaire, surtout au sein de leur cercle social.
 - Il n'est pas surprenant de constater que les élèves les plus jeunes sont plus susceptibles que les élèves les plus âgés d'affirmer qu'ils communiqueraient leurs mots de passe à leurs parents, soit 66 pour cent des élèves de 5^e année, comparativement à aussi peu que 14 pour cent des élèves de 11^e année.
 - Tandis que les garçons et les filles sont également susceptibles de communiquer leurs mots de passe à une petite amie ou à un petit ami, les filles sont beaucoup plus susceptibles de communiquer leurs mots de passe à une meilleure amie ou à un meilleur ami.
 - Les garçons sont plus susceptibles que les filles de rapporter qu'ils ne communiquent jamais leurs mots de passe avec quiconque.
- Même si de nombreux élèves sont à l'aise de donner à leurs parents l'accès à leur vie en ligne, un grand nombre d'entre eux, en particulier les plus âgés, pensent que les parents ne devraient pas constamment les suivre en ligne, les forcer à devenir leur « ami », demander leurs mots de passe ou écouter leurs conversations.
- En général, les élèves francophones du Québec sont beaucoup plus à l'aise avec la surveillance de leurs parents (72 % sont d'avis que les parents devraient suivre leurs enfants en ligne, comparativement à 44 % des élèves anglophones dans le reste du Canada).

Les acteurs institutionnels

- Peu d'élèves affirment que les acteurs institutionnels, notamment la police, le gouvernement, les entreprises qui administrent les sites de réseautage social et les professeurs ou le directeur devraient pouvoir lire les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux.
- Dans l'ensemble, les élèves sont plus ouverts à la surveillance par la police que par les professeurs et les directeurs d'école ainsi que par le gouvernement :
 - Près d'un tiers des élèves (28 %) pensent que la police devrait être en mesure de lire les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux et 35 pour cent des élèves s'entendent pour dire que la police devrait pouvoir suivre leur trace à l'aide d'appareils ou d'applications.
 - Un cinquième des élèves sont d'accord pour dire que le gouvernement devrait pouvoir voir ce qu'ils publient et 17 pour cent disent être d'accord avec le fait que l'entreprise qui administre le site de réseautage social devrait pouvoir le faire.

- La grande majorité des élèves (92 %) pensent que les professeurs et les directeurs ne devraient pas pouvoir suivre la trace des élèves à l'aide d'un appareil ou d'une application (tableau 12).
- Peu d'élèves (4 %) pensent qu'une entreprise qui possède un appareil ou une application fournissant des données de localisation devrait avoir le droit de vérifier et de voir où ils se trouvent.

Les étrangers et les spécialistes du marketing

- Plus de 90 pour cent des élèves pensent que les étrangers ne devraient pas avoir accès à leur page de réseautage social.
 - Même si l'ouverture à l'égard des étrangers augmente d'une année à l'autre, les élèves sont plus méfiants des adultes qu'ils n'ont jamais rencontrés qu'ils ne le sont des personnes de leur âge.
 - Les élèves sont plus susceptibles d'utiliser les paramètres de confidentialité pour bloquer des étrangers que tout autre groupe.
 - Les élèves plus âgés sont plus susceptibles d'utiliser les paramètres de confidentialité pour bloquer des étrangers que les élèves plus jeunes (60 % des élèves de la 9^e à la 11^e année, comparativement à 25 % des élèves de 4^e année).
- Seulement 5 pour cent des élèves pensent que les entreprises de marketing qui veulent leur annoncer des produits devraient avoir le droit de lire les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux.
- Un pour cent des élèves pensent que les spécialistes du marketing devraient être en mesure de savoir où ils sont.

› L'apprentissage de la protection de la vie privée en ligne

Bien que les élèves sont en général bien informés à propos de la protection du contenu les concernant en ligne, il existe une nécessité croissante d'éduquer les jeunes à propos des utilisations que font les entreprises de leurs renseignements personnels. Ce que les élèves savent – comparativement à ce qu'ils pensent savoir – à propos de la protection de leurs données, comporte de nombreuses contradictions.

- Soixante-cinq pour cent des élèves ne se sont jamais fait expliquer de politiques de protection de la vie privée ou de conditions d'utilisation. Un besoin d'éducation se fait ressentir ici :
 - Soixante-huit pour cent des élèves croient à tort que « Si un site Web possède une politique de protection de la vie privée, il ne communiquera donc pas mes renseignements personnels à d'autres ».
- Les élèves francophones du Québec sont moins susceptibles que les élèves anglophones dans le reste du Canada d'indiquer que des politiques ou des conditions leur ont été expliquées.

- Alors que la majorité des élèves (66 %) affirment qu'on leur a expliqué la façon dont les entreprises recueillent et utilisent leurs renseignements personnels, 39 pour cent se disent d'accord avec l'affirmation : « Les entreprises ne s'intéressent pas à ce que je dis ou fais en ligne ».
 - Près d'un tiers (28 %) des élèves sont d'accord avec cette affirmation : « J'aime quand les entreprises utilisent les renseignements que j'affiche pour décider quels produits m'annoncer. » Ce qui va à l'encontre des sentiments des élèves à propos des entreprises de marketing et des entreprises qui administrent les sites de réseautage social qui pourraient lire ce qu'ils publient.
 - Il est encourageant de constater que 82 pour cent des élèves ont appris à utiliser les paramètres de confidentialité.
 - Les parents en sont la principale source d'information (41 %), un quart des élèves l'ont appris par des amis et seulement 15 pour cent l'ont appris par leurs professeurs.

Nous vivons dans un monde social

Les adolescents les plus âgés sont des utilisateurs particulièrement actifs des médias sociaux et publient fréquemment des renseignements sur eux-mêmes.

Les élèves de 2013 sont en effet de grands adeptes des sites où on les encourage à publier des renseignements sur leur vie quotidienne, leurs préférences et leurs opinions (tableau 1). Quatre-vingt-quinze pour cent des élèves de 11^e année possèdent un compte Facebook (figure 1) et plus de la moitié des filles de la 7^e à la 11^e année ont des comptes Instagram (55 %) et Twitter (53 %) (figure 2). Cinquante pour cent des élèves de la 11^e année publient des commentaires ou des photos sur leur propre site de réseautage social et 73 pour cent lisent ou publient sur les sites d'autres personnes au moins une fois par semaine (tableau 2). En outre, 44 pour cent publient des micromessages sur Twitter et 39 pour cent suivent des amis ou des membres de leur famille sur Twitter au moins une fois par semaine. Bien que les médias sociaux soient relativement nouveaux, ils constituent une partie importante de la présence en ligne des jeunes.

Tableau 1 : Les 10 sites Web privilégiés des élèves de la 7^e à la 11^e année – Sexe

Quels sont tes cinq sites Web préférés : 7 ^e à 11 ^e année					
Garçons (7 ^e à 11 ^e année)			Filles (7 ^e à 11 ^e année)		
Site	Contenu	Pourcentage de répondants	Site	Contenu	Pourcentage de répondants
Youtube.com	Partage de vidéos	83 %	Facebook.com	Réseautage social	77 %
Facebook.com	Réseautage social	72 %	Youtube.com	Partage de vidéos	77 %
Google.com	Moteur de recherche	40 %	Twitter.com	Microblogage / Réseautage social	43 %
Twitter.com	Microblogage / Réseautage social	24 %	Google.com	Moteur de recherche	36 %
Wikipedia.org	Référence	9 %	Tumblr.com	Blogue/Réseautage social	31 %
Miniclip.com	Jeux	7 %	Instagram.com	Photo/Partage de vidéos/Réseautage social	21 %
Tumblr.com	Blogue/Réseautage social	7 %	Pinterest.com	Diffusion et la collecte de photos	10 %
Reddit.com	Nouvelle social et divertissement	6 %	Hotmail.com	Courriel	8 %
Minecraft.net	Jeux	5 %	Netflix.com	Diffusion multimédia en continu	5 %
Hotmail.com	Courriel	5 %	Wikipedia.org	Référence	5 %

Figure 1 : « Possèdes-tu un compte sur les sites suivants? » – Année scolaire

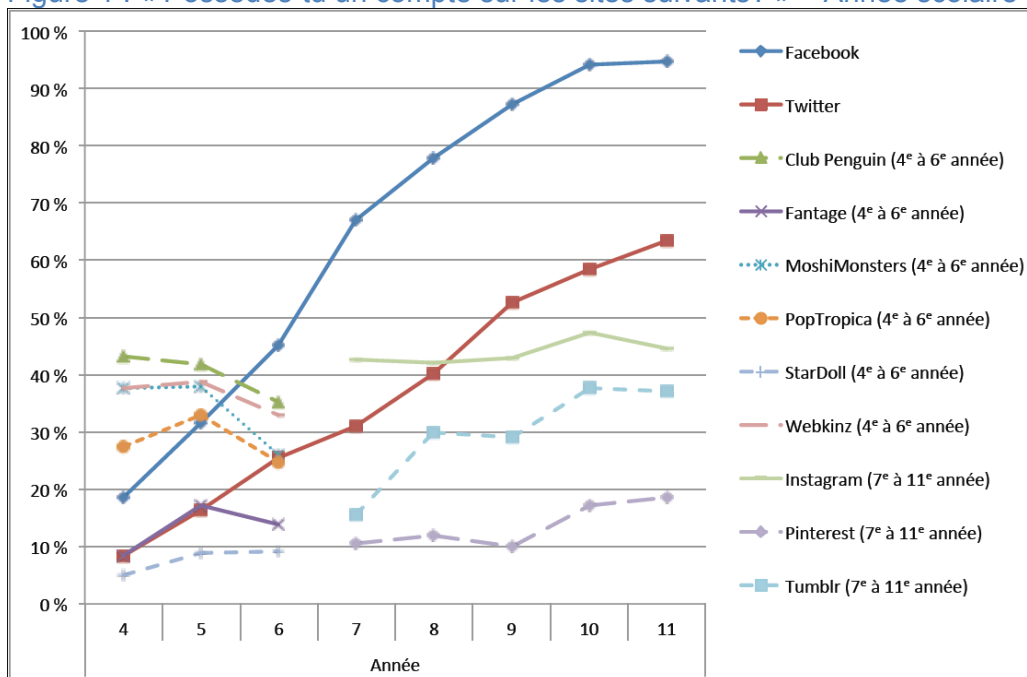


Figure 2 : Élèves de la 7^e à la 11^e année : « Possèdes-tu un compte sur les sites suivants? » – Sexe

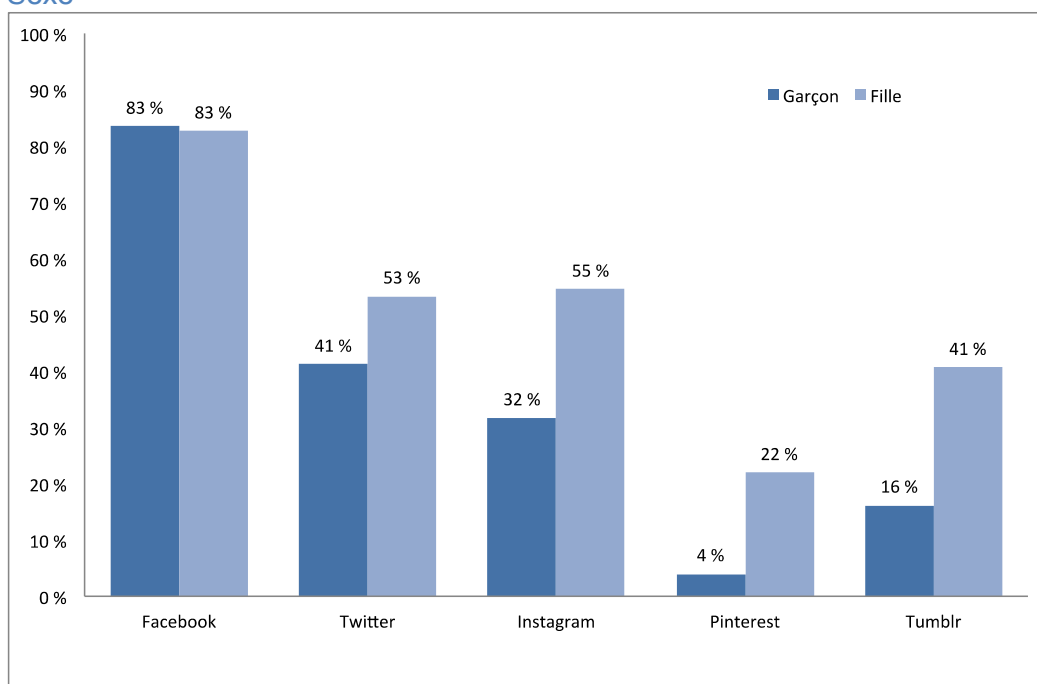


Tableau 2 : La fréquence d'activités de réseautage social:

		Année									
		Garçons	Filles	4	5	6	7	8	9	10	11
Publier des commentaires ou des photos sur ton propre site de réseautage social	Au moins une fois par jour	13 %	20 %	8 %	13 %	15 %	18 %	18 %	19 %	18 %	23 %
	Au moins une fois par semaine	23 %	25 %	10 %	15 %	22 %	28 %	29 %	26 %	30 %	27 %
	Au moins une fois par mois	19 %	21 %	8 %	10 %	16 %	19 %	24 %	27 %	27 %	27 %
	Au moins une fois par année	9 %	5 %	3 %	3 %	6 %	6 %	7 %	11 %	12 %	9 %
	Moins d'une fois par année	6 %	3 %	2 %	4 %	4 %	4 %	5 %	6 %	5 %	5 %
	Jamais	30 %	25 %	70 %	55 %	38 %	24 %	16 %	11 %	8 %	10 %
Lire ou publier sur les sites de réseautage social d'autres personnes	Au moins une fois par jour	27 %	33 %	9 %	12 %	20 %	28 %	34 %	38 %	45 %	49 %
	Au moins une fois par semaine	22 %	23 %	10 %	13 %	20 %	27 %	26 %	27 %	27 %	24 %
	Au moins une fois par mois	13 %	12 %	5 %	8 %	11 %	14 %	14 %	17 %	14 %	14 %
	Au moins une fois par année	5 %	4 %	2 %	3 %	5 %	4 %	6 %	4 %	6 %	5 %
	Moins d'une fois par année	4 %	3 %	3 %	4 %	3 %	3 %	4 %	5 %	2 %	2 %
	Jamais	30 %	26 %	71 %	60 %	40 %	25 %	17 %	8 %	7 %	7 %
Publier tes propres micromessages (gazouillis) sur Twitter	Au moins une fois par jour	9 %	15 %	1 %	4 %	6 %	8 %	9 %	19 %	24 %	27 %
	Au moins une fois par semaine	8 %	10 %	4 %	6 %	5 %	8 %	10 %	9 %	13 %	17 %
	Au moins une fois par mois	6 %	8 %	2 %	5 %	6 %	7 %	9 %	8 %	9 %	9 %
	Au moins une fois par année	3 %	3 %	0 %	2 %	4 %	2 %	3 %	4 %	3 %	3 %
	Moins d'une fois par année	4 %	3 %	2 %	3 %	3 %	3 %	5 %	5 %	4 %	3 %
	Jamais	71 %	61 %	90 %	81 %	76 %	72 %	65 %	54 %	47 %	41 %

				Année							
		Garçons	Filles	4	5	6	7	8	9	10	11
Suivre des amis ou des membres de ta famille sur Twitter	Au moins une fois par jour	9 %	15 %	2 %	7 %	10 %	8 %	12 %	15 %	20 %	25 %
	Au moins une fois par semaine	7 %	10 %	4 %	5 %	4 %	8 %	9 %	12 %	14 %	14 %
	Au moins une fois par mois	6 %	8 %	3 %	4 %	5 %	6 %	9 %	10 %	10 %	11 %
	Au moins une fois par année	4 %	3 %	2 %	2 %	3 %	4 %	3 %	4 %	4 %	4 %
	Moins d'une fois par année	3 %	3 %	2 %	2 %	3 %	3 %	3 %	4 %	4 %	3 %
	Jamais	71 %	60 %	87 %	80 %	74 %	72 %	65 %	55 %	49 %	44 %
Publier tes renseignements personnels (ton adresse postale, de courriel, etc.)	Au moins une fois par jour	2 %	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %	2 %	2 %	2 %	4 %
	Au moins une fois par semaine	3 %	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %	3 %	4 %	5 %
	Au moins une fois par mois	7 %	6 %	3 %	3 %	4 %	5 %	6 %	7 %	11 %	12 %
	Au moins une fois par année	8 %	6 %	2 %	3 %	4 %	5 %	10 %	12 %	10 %	10 %
	Moins d'une fois par année	12 %	12 %	3 %	5 %	8 %	10 %	13 %	17 %	20 %	19 %
	Jamais	68 %	72 %	90 %	87 %	82 %	77 %	67 %	59 %	53 %	50 %

De nombreux élèves commencent tôt à partager leurs renseignements personnels.

Cela tient en partie au fait qu'environ un tiers (32 %) des élèves de la 4^e à la 6^e année ont un compte Facebook et que près d'un cinquième (16 %) d'entre eux ont un compte Twitter (figure 1), même si les deux sites sont conçus pour les personnes de plus de 13 ans. Cependant, même les enfants qui n'ont pas de comptes Facebook ou Twitter sont initiés à des sites de réseautage social qui sont adaptés à leur groupe d'âge. Par exemple, un grand nombre des aires de jeux virtuelles fréquentées par les élèves (en particulier les filles) de la 4^e à la 6^e année – comme Webkinz, MoshiMonsters et Poptropica (tableau 3) – permettent également aux enfants de clavarder et de partager du contenu. Ceci a un double effet : brouiller la frontière entre les sites de jeux en ligne et les sites de réseautage social et habituer les jeunes enfants à partager des renseignements sur eux-mêmes en ligne. En 6^e année, plus d'un tiers des élèves publient des renseignements sur leur propre site de réseautage social (37 %) et lisent ou publient des renseignements sur les sites de réseautage social d'autres personnes (40 %) au moins une fois par semaine.

Tableau 3 : Les 10 sites Web privilégiés des élèves de la 4^e à la 6^e année – Sexe

Quels sont tes cinq sites Web préférés : 4 ^e à 6 ^e année					
Garçons (4 ^e à 6 ^e année)			Filles (4 ^e à 6 ^e année)		
Site	Contenu	Pourcentage de répondants	Site	Contenu	Pourcentage de répondants
Youtube.com	Partage de vidéos	70 %	Youtube.com	Partage de vidéos	61 %
Minecraft.net	Jeux	31 %	Facebook.com	Réseautage social	22 %
Google.com	Moteur de recherche	27 %	Google.com	Moteur de recherche	20 %
Facebook.com	Réseautage social	22 %	Webkinz.com	Jeux / Animaux virtuel	11 %
Miniclip.com	Jeux	19 %	Moshimonsters.com	Jeux / Réseautage social / Animaux virtuel	10 %
Y8.com	Jeux	9 %	Friv.com	Jeux	9 %
Roblox.com	Jeux	9 %	Twitter.com	Microblogage / Réseautage social	9 %
Andkon.com	Jeux	8 %	Poptropica.com	Jeux	9 %
Friv.com	Jeux	7 %	Y8.com	Jeux	8 %
Twitter.com	Microblogage / Réseautage social	7 %	Family.ca	Télévision / Nouvelles de divertissement / Jeux	8 %

La majorité des élèves de tous les âges ne publient pas de renseignements personnels en ligne.

Il est intéressant de constater qu'en dépit de leur participation active dans les médias sociaux, la plupart des élèves sont prudents avec leurs renseignements personnels, comme leur adresse postale ou de courriel (tableau 2). Quatre-vingt-dix pour cent des élèves de 4^e année ne publient jamais ce genre de renseignements. Le pourcentage diminue régulièrement avec les années, mais même en 11^e année, où la moitié des élèves publient leurs renseignements personnels, ils ne le font que rarement (seulement 9 % le font au moins une fois par semaine et 19 % le font moins d'une fois par année). Il pourrait être nécessaire de tenir compte des règles à la maison, car les règles les plus courantes, selon les élèves, concernent la publication de renseignements personnels (55 %) ³. Les filles de tous les âges sont moins susceptibles de publier des renseignements personnels que les garçons (72 % des filles ne le font jamais, comparativement à 68 % des garçons). Cela donne à penser que les jeunes – en particulier les

³ Steeves, V. (2014). *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La vie en ligne*. Ottawa : HabiloMédias, p. 31. Disponible à l'adresse : <http://habilomedias.ca/jcmb/vie-en-ligne>

filles – sont sensibilisés aux risques d'inviter des contacts indésirables avec des inconnus en ligne, et qu'ils s'attendent à communiquer de manière anonyme ou de communiquer avec des personnes qu'ils connaissent déjà hors ligne.

Qui suis-je? Les jeux d'identité

Notre étude antérieure *Jeunes Canadiens dans un monde branché* soulignait les raisons pour lesquelles les jeunes utilisant les médias interactifs afin de socialiser faussent souvent leur identité – pour le plaisir, pour voir ce que cela donnerait d'être plus vieux ou pour avoir accès à un monde pour adultes qui leur est autrement fermé⁴. Comme l'indique le tableau 5, cette tendance se poursuit en 2013 : un nombre significatif d'élèves prétendent être quelqu'un d'autre pour jouer un tour à un ami (35 %), pour flirter (13 %) ou pour s'enregistrer sur un site Web conçu pour les adultes (48 %).

Toutefois, notre étude de 2013 indique que prétendre être quelqu'un d'autre en ligne est également une stratégie utile visant la protection de la vie privée.

Près de la moitié (47 %) des élèves interrogés ont répondu avoir déjà prétendu être quelqu'un d'autre en ligne afin de protéger leur vie privée.

L'écart est très mince entre les garçons (48 %) et les filles (45 %) et, étonnamment, entre les niveaux scolaires. Cinquante pour cent ou plus des élèves de 5^e, 6^e et 11^e année faussent leur identité pour protéger leur vie privée; les pourcentages aux autres niveaux varient de 43 pour cent pour les élèves de 7^e et 8^e année à 45 pour cent en 10^e année et à 48 pour cent en 4^e et 9^e année (tableau 4). Dissimuler son identité en ligne est une pratique qui semble être apprise jeune et qui est constamment utilisée par un bon nombre d'élèves de tous les âges.

Ce qui soulève d'intéressantes questions concernant les avantages potentiels associés au fait de permettre aux élèves de surfer de façon anonyme. En plus de pouvoir protéger les enfants du harcèlement et d'autres comportements anti-sociaux, l'anonymat peut leur être bénéfique lorsqu'ils accèdent à la sphère publique. Par exemple, notre rapport *La vie en ligne* indique qu'Internet est une source importante d'information pour les jeunes sur les questions de santé mentale, la sexualité, les questions de santé physique et des difficultés relationnelles⁵; toutefois, la localisation en ligne et les autres méthodes d'identification pourraient interférer dans cet accès en soulevant le voile perçu comme un moyen d'obtenir des renseignements de façon confidentielle. En outre, près d'un tiers (31 %) des élèves interrogés prétendent être quelqu'un d'autre afin de publier des commentaires sur des sites de nouvelles ou de réseautage social (tableau 5). Bien qu'ils peuvent prétendre être quelqu'un d'autre sur les sites de réseautage social pour une variété de raisons, dissimuler leur identité afin de participer au débat public sur des sites de nouvelles comporte des avantages potentiels. En conséquence, l'anonymat peut être un moyen important de faire en sorte que les jeunes continuent de bénéficier des aspects éducatifs et démocratiques des médias en ligne.

⁴ Steeves, V. (2005). *Jeunes Canadiens dans un monde branché, phase II : Tendances et recommandations*. Ottawa : HabiloMédias, p. 10-11.

⁵ Steeves, V. (2014). *Jeunes Canadiens dans un monde branché, phase III : La vie en ligne*. Ottawa : HabiloMédias, p. 14-15. Disponible à l'adresse : <http://habilomedias.ca/jcmb/vie-en-ligne>

À ce jour, les organismes de réglementation ont eu tendance à faire fi des avantages potentiels du surf anonyme. Au lieu de cela, les lois sur la protection de la vie privée supposent que c'est par un consentement éclairé et non l'anonymat que la protection de la vie privée des enfants sera assurée au mieux, car ce consentement donne une occasion aux enfants et à leurs parents de prendre des décisions éclairées au sujet des renseignements que les enfants divulguent en ligne. Toutefois, la participation des parents suppose que les enfants (les jeunes, du moins) se présentent en ligne comme des enfants et fournissent des renseignements personnels de sorte que les parents puissent prendre part au processus de prise de décision. De même, puisque les restrictions relatives à l'âge sur les sites visent à éloigner les enfants des contenus destinés aux adultes, de nombreux sites qui ciblent les enfants (ou qui cherchent à interdire les enfants de s'enregistrer) demandent des renseignements personnels pour déterminer si la personne qui s'enregistre est un enfant. L'accent mis sur l'identification des enfants afin de les protéger peut être problématique, car il ferme l'accès aux espaces d'expression sous couvert d'anonymat. En outre, il est si facile de contourner une telle identification que cela nuit à son efficacité.

Près de la moitié (48 %) des élèves interrogés déclarent qu'ils ont déjà prétendu être quelqu'un d'autre afin de pouvoir s'enregistrer sur un site Web dont l'accès est interdit aux jeunes de leur âge.

Bien qu'il y ait très peu de différence à cet égard entre les garçons (50 %) et les filles (47 %), un écart géant se creuse entre les niveaux scolaires. Le pourcentage des élèves qui déforment leur âge en ligne passe de près de un cinquième (18 %) des élèves de 4^e année, à environ la moitié des élèves de la 6^e à la 8^e année, pour atteindre 65 pour cent des élèves de 11^e année.

Ceci complique les pratiques de protection de la vie privée sur les sites dont les paramètres par défaut sont plus restrictifs pour les utilisateurs de moins de 18 ans. Par exemple, lorsqu'un utilisateur s'enregistre sur Facebook et indique qu'il est âgé de moins de 18 ans, le paramètre par défaut pour la communication de l'emplacement est désactivé (même s'il peut être réactivé) et ceux qui ne sont pas « ami » avec l'utilisateur ont un accès limité à sa messagerie privée. Étant donné que de nombreux élèves de plus de 13 ans continuent d'utiliser une fausse identité pour s'enregistrer sur des sites, il se pourrait qu'ils cherchent à éviter ce genre de paramètres par défaut restrictifs qui limitent leur capacité à interagir avec les autres en ligne; peut-être cherchent-ils aussi à accéder au contenu restreint en fonction de l'âge de sites populaires tels que YouTube et Tumblr (tableau 1). Quoi qu'il en soit, les restrictions relatives à l'âge pourraient ne pas fournir la protection visée.

Tableau 4 : Identités en ligne : Année

Année	Protéger ta vie privée	Prétendre être plus vieux afin de pouvoir t'enregistrer sur un site Web dont l'accès est interdit aux jeunes de ton âge	Publier des commentaires sur des sites
4	48 %	18 %	16 %
5	51 %	33 %	22 %
6	50 %	48 %	31 %
7	43 %	53 %	32 %
8	43 %	51 %	32 %
9	48 %	57 %	39 %
10	45 %	61 %	36 %
11	50 %	65 %	36 %

Tableau 5 : Identités en ligne

As-tu déjà prétendu être quelqu'un d'autre en ligne pour faire l'une de ces choses ?	Pourcentage Oui
Jouer un tour à un ami ♂♀, Année	35 %
Flirter Année	13 %
Être méchant envers quelqu'un sans craindre les conséquences ♂♀, Année	10 %
Protéger ta vie privée	47 %
Prétendre être plus vieux afin de pouvoir t'enregistrer sur un site Web dont l'accès est interdit aux jeunes de ton âge Année	48 %
Publier des commentaires sur des sites (nouvelles, Facebook, par exemple) Année	31 %
Autre ♂♀	22 %

Le contrôle sur le contenu personnel, notamment les photographies

Les élèves utilisent également d'autres stratégies pour contrôler qui voit leur contenu en ligne ou qui y a accès, notamment la suppression de commentaires et de photos qu'ils ont mis en ligne ou la suppression de commentaires et de photos que d'autres ont mis en ligne les concernant.

Environ la moitié de tous les élèves ont déjà soit supprimé quelque chose qu'ils avaient mis en ligne les concernant (51 %) ou demandé à quelqu'un de supprimer quelque chose qu'il avait mis en ligne les concernant (45 %) afin d'éviter que quelqu'un d'autre ne puisse le voir (tableau 6). Les filles sont particulièrement plus vigilantes que les garçons lorsqu'il s'agit de demander à quelqu'un de supprimer quelque chose qu'ils ont mis en ligne les concernant (54 %, comparativement à 35 % des garçons) et elles sont également plus susceptibles de le faire dans le but de garder le contenu hors de vue de leurs parents, des autres membres de leur famille, de leurs amis et de leurs autres connaissances. Ceci laisse entendre que les filles pourraient porter une attention plus particulière à la gestion de leur image en ligne que les garçons.

Les élèves francophones du Québec sont plus susceptibles que les élèves anglophones dans le reste du Canada de n'avoir jamais supprimé ni demandé à quelqu'un d'autre de supprimer du contenu (70 %, comparativement à 49 %).

L'attention accordée aux personnes qui peuvent voir le contenu augmente d'une année à l'autre. Si environ les trois quarts des élèves de 4^e année n'ont jamais supprimé quelque chose qu'ils avaient mis en ligne (77 %) ou demandé à quelqu'un d'autre de le faire (77 %), cette proportion s'inverse en 11^e année : 77 pour cent d'entre eux ont déjà supprimé quelque chose qu'ils avaient mis en ligne et 66 pour cent ont déjà demandé à quelqu'un d'autre de le faire (figures 3 et 4).

Tableau 6 : Suppression de contenu en ligne

	As-tu déjà supprimé quelque chose que tu avais mis en ligne (des photos, des commentaires, par exemple) pour que quelqu'un ne puisse pas le voir? (Pourcentage Oui)	As-tu déjà demandé à quelqu'un de supprimer quelque chose qu'il avait mis en ligne te concernant (des photos, des commentaires, par exemple) parce que tu ne voulais pas que quelqu'un puisse le voir ? (Pourcentage Oui)
Oui, pour que mes amis ne puissent pas le voir	Année 22 %	♂♀, Année 21 %
Oui, pour que mes parents ne puissent pas le voir	Année 22 %	Année 16 %
Oui, pour que les autres membres de ma famille ne puissent pas le voir	Année 21 %	♂♀, Année 14 %
Oui, pour que mon professeur ou le directeur ne puisse pas le voir	Année 7 %	Année 5 %
Oui, pour que mon patron ou quelqu'un susceptible de m'embaucher un jour ne puisse pas le voir (7 ^e à 11 ^e année)	Année 9 %	6 %
Oui, pour que mon petit ami/petite amie ne puisse pas le voir (7 ^e à 11 ^e année)	Année 8 %	8 %
Oui, pour que mes connaissances de l'école ou d'ailleurs ne puissent pas le voir	Année 14 %	Année 12 %
Oui, pour que personne ne puisse le voir	♂♀, Année 24 %	♂♀, Année 24 %
Oui, pour une autre raison	♂♀, Année 24 %	♂♀, Année 17 %
Non	♂♀, Année 49 %	♂♀, Année 55 %

Figure 3 : Suppression de contenu en ligne affiché par soi-même – Année scolaire

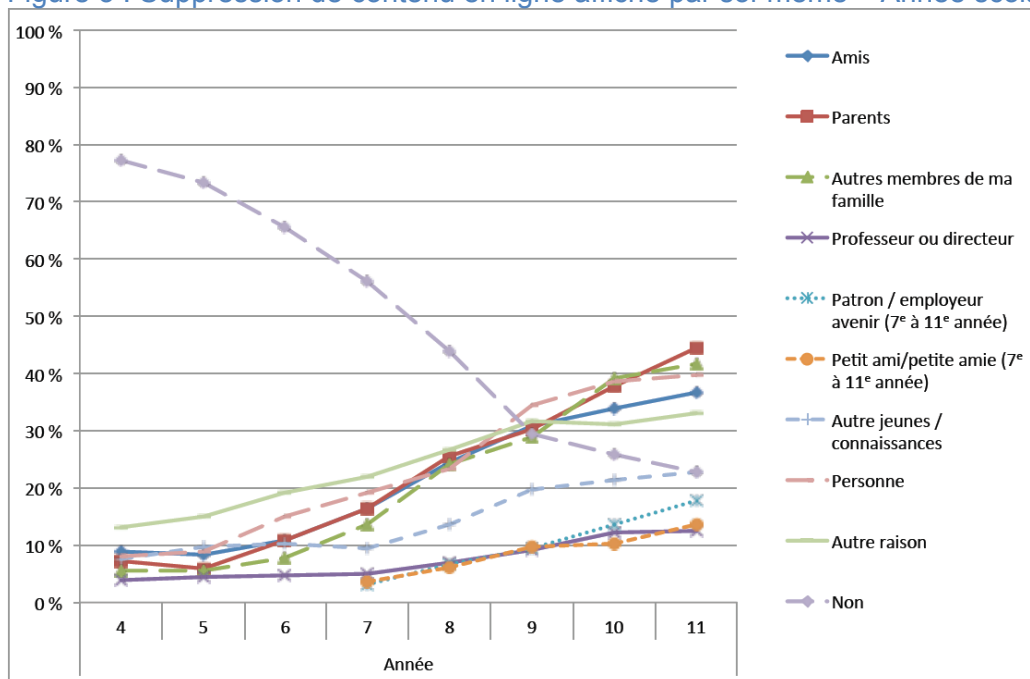
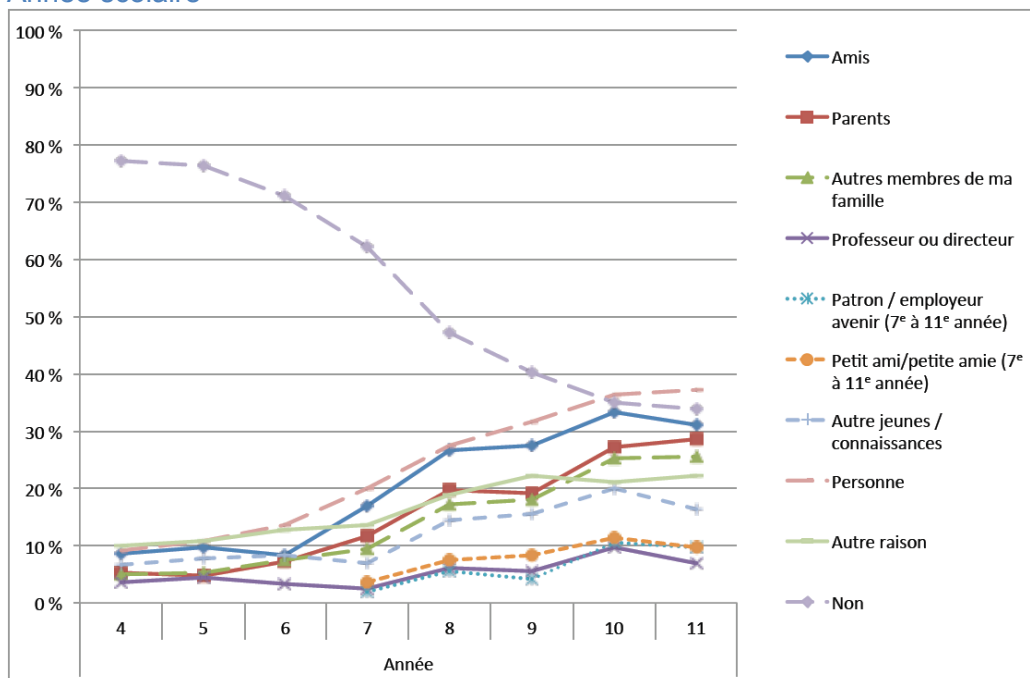


Figure 4 : Demander la suppression de contenu en ligne me concernant affiché par d'autres – Année scolaire



Le contrôle des photographies est particulièrement important

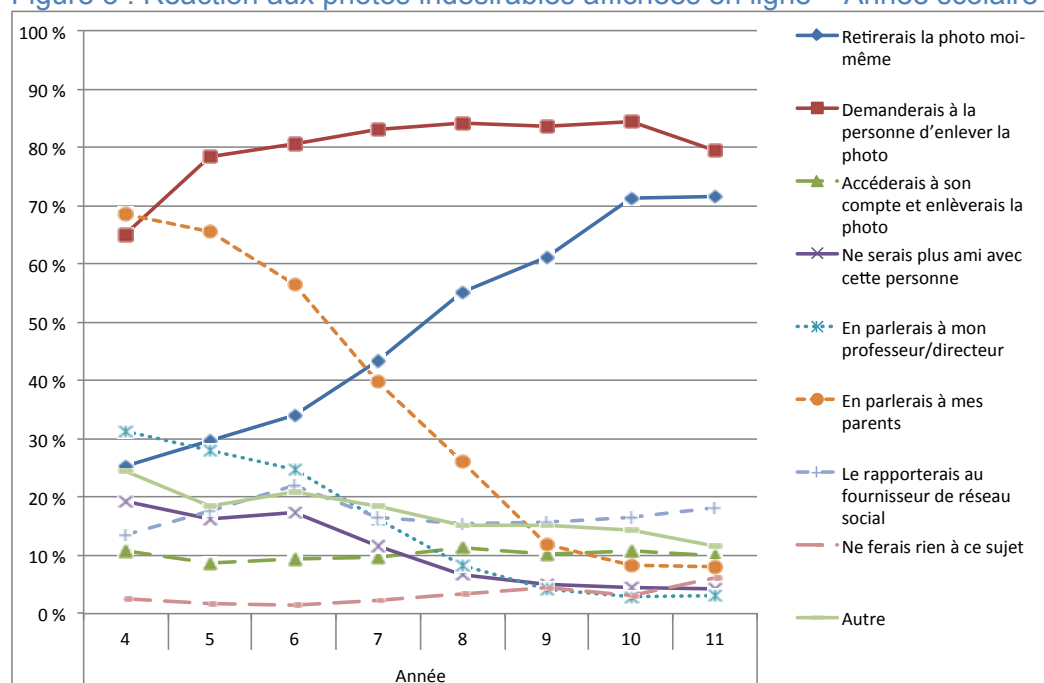
Quatre-vingt-dix-sept pour cent des élèves prendraient des mesures pour retirer une photo d'eux en ligne qu'ils ne veulent pas que d'autres personnes voient (tableau 7). Demander à la personne d'enlever la photo est la réponse la plus courante à tous les niveaux (80 %), à l'exception de la 4^e année, où cette réponse suit de près l'option la plus courante, soit en parler à ses parents (figure 5). En parler à un adulte continue d'être une option privilégiée jusqu'en 8^e année, lorsque plus d'élèves indiquent qu'ils retireraient la photo eux-mêmes (55 %, comparativement à 26 % pour l'option d'en parler à un parent).

La fréquence d'autres options qui ressortent en 4^e année, notamment celle d'en parler à un professeur ou au directeur (31 %) ou ne plus être amis avec cette personne (19 %), diminue sensiblement au fur et à mesure que les élèves vieillissent. Les élèves les plus âgés sont beaucoup moins enclins à en parler à un professeur ou au directeur – une baisse de 8 pour cent en 8^e année à 3 pour cent en 10^e et 11^e année – préférant compter presque entièrement sur l'option de demander à la personne d'enlever la photo (79 % en 11^e année) ou retirer la photo eux-mêmes (72 % des élèves de 11^e année). Il est intéressant de noter que le nombre d'élèves qui accéderaient au compte de la personne pour y enlever la photo (qui varie de 9 à 11 %) est assez cohérent entre les niveaux. On constate un peu plus de variations en ce qui concerne le nombre d'élèves qui rapporteraient la photo au fournisseur de réseau social, soit 13 à 22 pour cent des élèves de la 4^e à la 6^e année et 18 pour cent des élèves de 11^e année.

Tableau 7 : Réaction aux photos indésirables affichées en ligne

Que ferais-tu si quelqu'un publiait une photo de toi en ligne que tu ne veux pas que d'autres personnes voient ?	Pourcentage
Je retirerais la photo moi-même ♂♀, Année	49 %
Je demanderais à la personne d'enlever la photo ♂♀, Année	80 %
J'accéderais à son compte et j'enlèverais la photo moi-même ♂♀	11 %
Je ne serais plus ami avec cette personne ♂♀, Année	11 %
J'en parlerais à mon professeur/directeur Année	14 %
J'en parlerais à mes parents ♂♀, Année	35 %
Je le rapporterais au fournisseur de services du média social	17 %
Je ne ferais rien à ce sujet ♂♀, Année	3 %
Autre ♂♀, Année	18 %

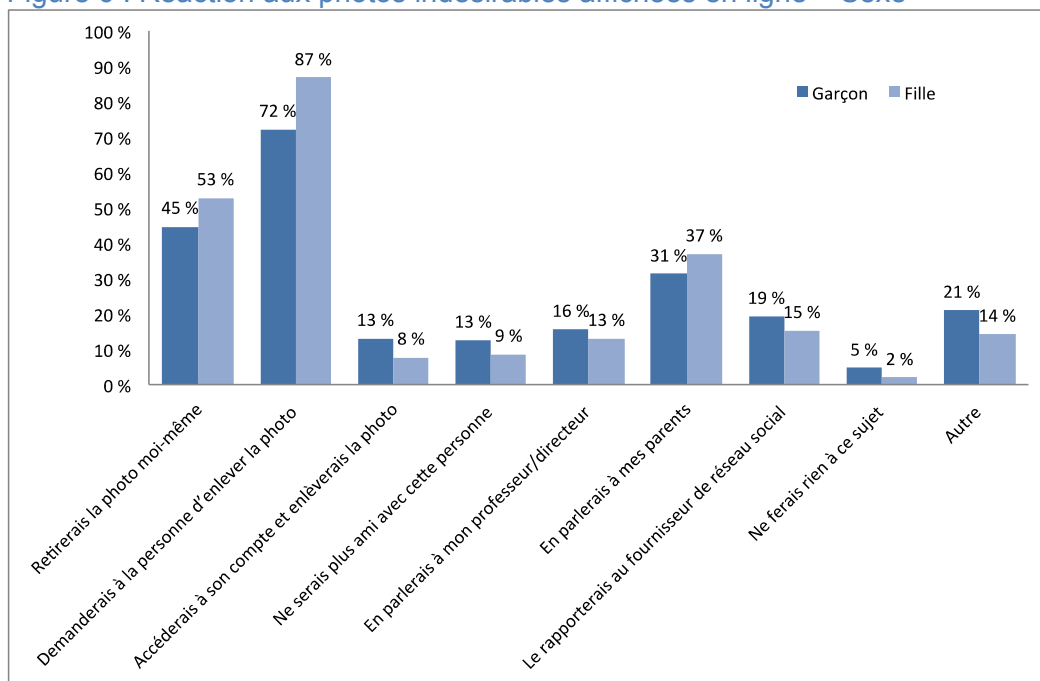
Figure 5 : Réaction aux photos indésirables affichées en ligne – Année scolaire



Presque tous les garçons (95 %) et presque toutes les filles (98 %) prendraient des mesures pour retirer une photo indésirable d'eux-mêmes et sont susceptibles d'avoir recours à des méthodes semblables, comme demander à la personne d'enlever la photo, retirer la photo eux-mêmes ou en parler à leurs parents. Toutefois, les filles sont plus susceptibles de réagir ainsi que les garçons (figure 6). Les garçons, d'autre part, sont plus susceptibles que les filles d'utiliser des stratégies moins communes qui font appel à une figure d'autorité, comme rapporter la photo au fournisseur de réseau social ou en parler à un professeur ou au directeur. Les garçons sont aussi plus susceptibles que les filles de prendre des mesures directes, telles que ne plus être amis avec cette personne ou accéder à son compte et enlever eux-mêmes la photo.

Les élèves francophones du Québec sont plus susceptibles que les élèves anglophones dans le reste du Canada de cesser d'être amis avec cette personne (21 %, comparativement à 10 %), d'en parler à leurs parents (53 %, comparativement à 35 %) ou à un professeur ou au directeur (27 %, comparativement à 14 %).

Figure 6 : Réaction aux photos indésirables affichées en ligne – Sexe



Nos résultats suggèrent que les élèves gèrent soigneusement leur image en ligne, car ils cherchent à protéger certains contenus tout en étant ouverts aux interactions avec les autres. Le succès d'une telle gestion repose sur le respect des autres à l'égard des attentes en matière de vie privée, notamment en se conformant aux demandes de suppression de contenu ou de dépistage des photos avant leur publication.

L'importance d'une gestion soignée des photos se manifeste par l'incidence sur l'amitié que peut avoir la publication de photos mauvaises ou embarrassantes. Quatre-vingt-neuf pour cent des élèves affirment qu'il n'est pas correct qu'un ami publie une photo mauvaise ou embarrassante d'un ami. Fait peut-être plus étonnant, 54 pour cent des garçons et des filles s'attendent à ce qu'un ami leur en parle avant de publier une bonne photo d'eux en ligne (tableau 8). Les élèves francophones du Québec (28 %) sont moins susceptibles que les élèves anglophones dans le reste du Canada d'indiquer qu'il est correct de publier une bonne photo en ligne sans leur en parler (46 %).

Les garçons sont plus susceptibles de se sentir à l'aise avec les amis qui publient des photos, mauvaises ou embarrassantes (13 %, comparativement à 9 % pour les filles), mais la grande majorité des élèves des deux sexes ne trouvent pas cela correct (figure 7). La nécessité d'obtenir la permission avant de publier du contenu diminue avec les niveaux, passant de 82 pour cent en 4^e année à 27 pour cent en 11^e année (figure 8) : cette nécessité se situe à environ 50 pour cent en 8^e année, alors que 78 pour cent des élèves ont un compte Facebook (figure 1). Les préoccupations concernant les photos mauvaises ou embarrassantes diminuent également d'année en année : même en 11^e année, 71 pour cent des élèves disent qu'il n'est pas correct qu'un ami publie une photo de ce genre.

Tableau 8 : Amis qui affichent des photos

Est-ce correct qu'un ami fasse les choses suivantes ?	Pourcentage Oui
Publier une bonne photo de toi en ligne sans d'abord t'en parler ^{Année}	46 %
Publier une photo mauvaise ou embarrassante de toi en ligne ^{Année} ♂♀	11 %

Figure 7 : Amis qui affichent des photos – Sexe

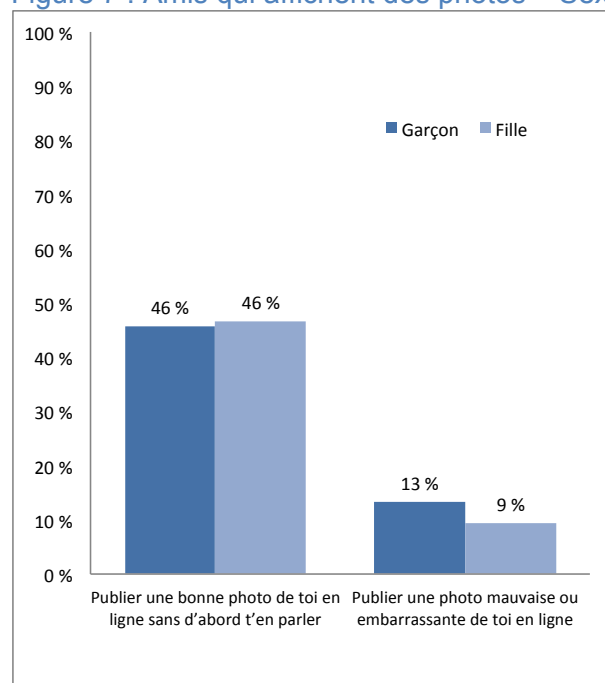
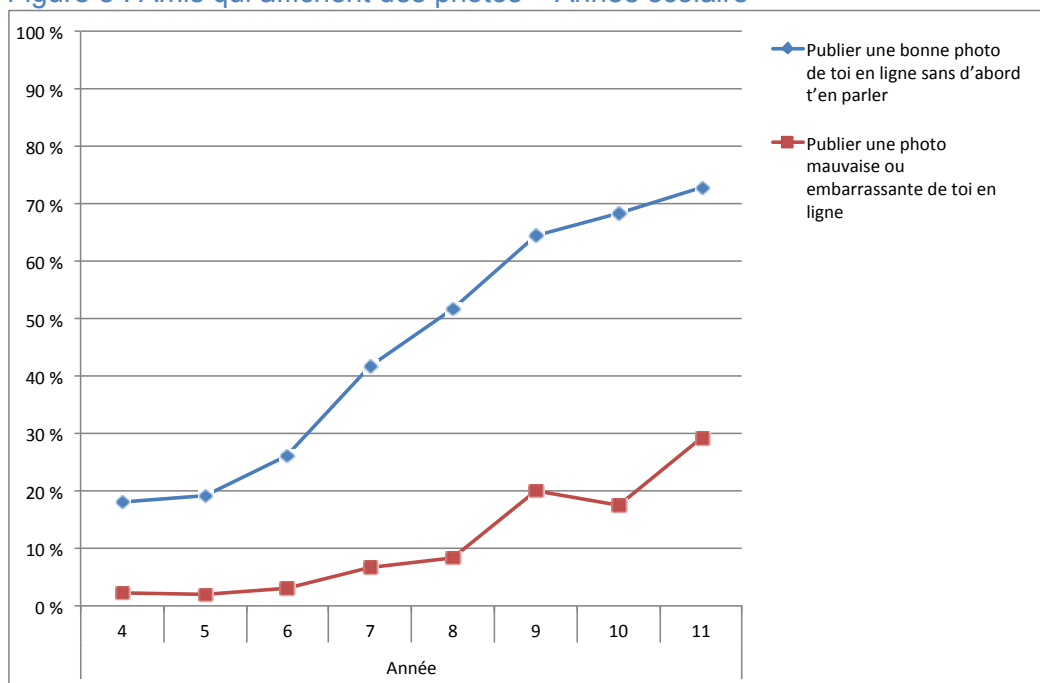


Figure 8 : Amis qui affichent des photos – Année scolaire



L'audience est importante

L'attention qu'accordent les jeunes aux personnes qui peuvent voir des photos et des commentaires les concernant en ligne souligne l'importance de l'audience à leurs yeux. Notre étude qualitative suggère qu'ils abordent la vie privée en ligne et la promotion en ligne de façon dialectique. Selon eux, des renseignements les concernant qui sont publiés en ligne ne sont pas accessibles à tous. Et même lorsqu'ils démontrent une ouverture à l'égard de certaines personnes, comme les membres de leur famille et leurs amis, ils s'attendent toujours à ce que celles-ci respectent leur vie privée en demandant la permission d'exposer certains contenus (comme des photos « mauvaises ») ou qu'elles respectent les limites, comme les mots de passe, qui distinguent les communications avec la famille et les amis)⁶. Que les jeunes réussissent ou non à éviter la surveillance indésirable, les résultats suivants illustrent qu'ils savent très clairement qui devrait ou ne devrait pas les surveiller en ligne.

Afin de mieux comprendre de qui est composée leur audience cible, nous avons demandé aux participants à l'enquête qui devrait avoir le droit de lire ce qu'ils publient sur la page d'un réseau social. Leurs réponses se répartissent en trois groupes :

- La majorité des élèves pensent que les personnes dans leur cercle social devraient pouvoir lire ce qu'ils publient en ligne. En d'autres termes, lorsqu'ils publient du contenu dans des médias sociaux, ils s'attendent à ce que ce contenu soit vu par leurs amis, les membres de leur famille, leur petit ami ou petite amie et « n'importe qui les connaissant ».
- En même temps, une grande majorité d'entre eux ne pensent pas que les sites de médias sociaux devraient être accessibles aux acteurs institutionnels, notamment le gouvernement, la police, l'entreprise qui administre le site de réseautage social et les professeurs ou les directeurs.
- En outre, presque tous pense que les étrangers ne devraient pas pouvoir les suivre. Il est intéressant de noter que l'autre groupe qui est presque universellement rejeté est celui des entreprises de marketing qui veulent leur annoncer des produits.

► Les personnes appartenant au cercle social des élèves

Les amis et les membres de la famille constituent l'audience la plus acceptée.

Quatre-vingt-six pour cent des élèves pensent que leurs amis devraient pouvoir lire les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux et 68 pour cent pensent que leurs parents et les membres de leur famille devraient aussi pouvoir les lire (tableau 9).

⁶ Steeves, V. (2012). Jeunes Canadiens dans un monde branché, phase III : Parler de la vie en ligne avec les jeunes et les parents. Ottawa : HabiloMédias. Disponible à l'adresse : <http://habilomedias.ca/jcmb/parler-vie-ligne-avec-jeunes-parents>

La famille dépasse les amis en 4^e année (80 %, comparativement à 61 % pour les amis) et en 5^e année (84 %, comparativement à 74 % pour les amis), mais cette tendance s'inverse en 6^e année (figure 9). La 9^e année est le point de basculement où les petits amis et les petites amies sont plus acceptés que les membres de la famille et en 11^e année, 95 pour cent des élèves s'attendent à ce que leurs amis les voient en ligne. Ce résultat est conforme aux théories développementales selon lesquelles les enfants commencent à chercher de l'espace pour se différencier et acquérir de l'indépendance lorsqu'ils entrent dans l'adolescence. Toutefois, même en 11^e année, plus de la moitié des élèves (56 %) veulent toujours être visibles auprès de leurs parents et des membres de leur famille, ce qui laisse entendre que la famille continue de représenter une audience importante, même pour les élèves plus âgés.

Les amis et les membres de la famille se situent en tête de liste des personnes qui devraient pouvoir suivre les élèves sur les médias sociaux, bien que ces résultats soient supérieurs chez les filles que les garçons (figure 10). Toutefois, un pourcentage pratiquement équivalent de garçons et de filles pensent que leur petit ami ou leur petite amie devrait pouvoir avoir accès à leur contenu sur les médias sociaux.

Le prochain grand bloc – après les amis et les membres de la famille – est celui des connaissances, soit 37 pour cent des garçons et 36 pour cent des filles qui conviennent que « n'importe qui me connaissant » devrait pouvoir lire les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux.⁷

Tableau 9 : « Qui devrait pouvoir lire les messages que tu publies sur les réseaux sociaux? »

Qui, selon toi, DEVRAIT avoir le droit de lire ce que tu publies sur une page d'un réseau social comme Facebook ?	Pourcentage
Mes amis ♂♀, Année	86 %
Mon petit ami/ma petite amie (7 ^e à 11 ^e année) Année	59 %
Mes parents et les membres de ma famille ♂♀, Année	68 %
Mon professeur ou le directeur Année	14 %
Des jeunes de mon âge que je n'ai jamais rencontrés Année	10 %
Des adultes que je n'ai jamais rencontrés ♂♀, Année	3 %
N'importe qui me connaissant Année	37 %
L'entreprise qui administre le site ♂♀	17 %
Des entreprises de marketing qui veulent m'annoncer des produits ♂♀, Année	5 %
La police Année	28 %
Le gouvernement ♂♀, Année	20 %
Autre ♂♀, Année	12 %

⁷ Les élèves francophones du Québec sont moins susceptibles d'être d'accord avec ceci (18 %, comparativement à 38 % des élèves anglophones dans le reste du Canada).

Figure 9 : « Qui devrait pouvoir lire les messages que tu publies sur les réseaux sociaux? » – Année scolaire

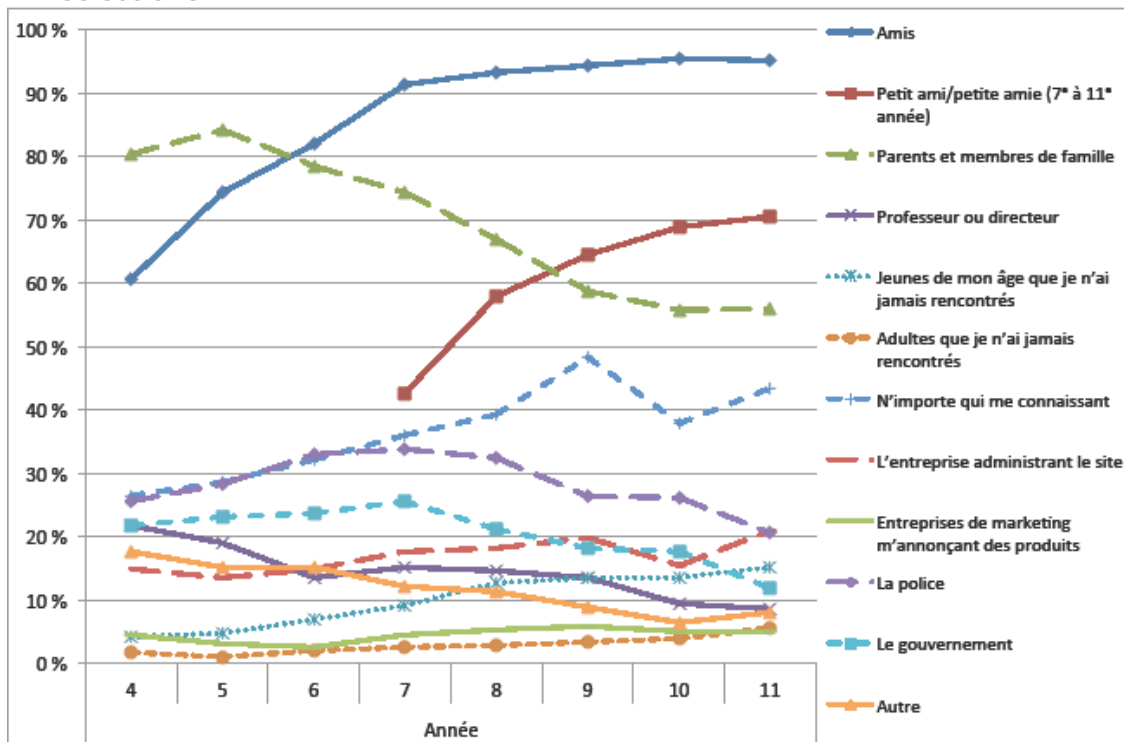
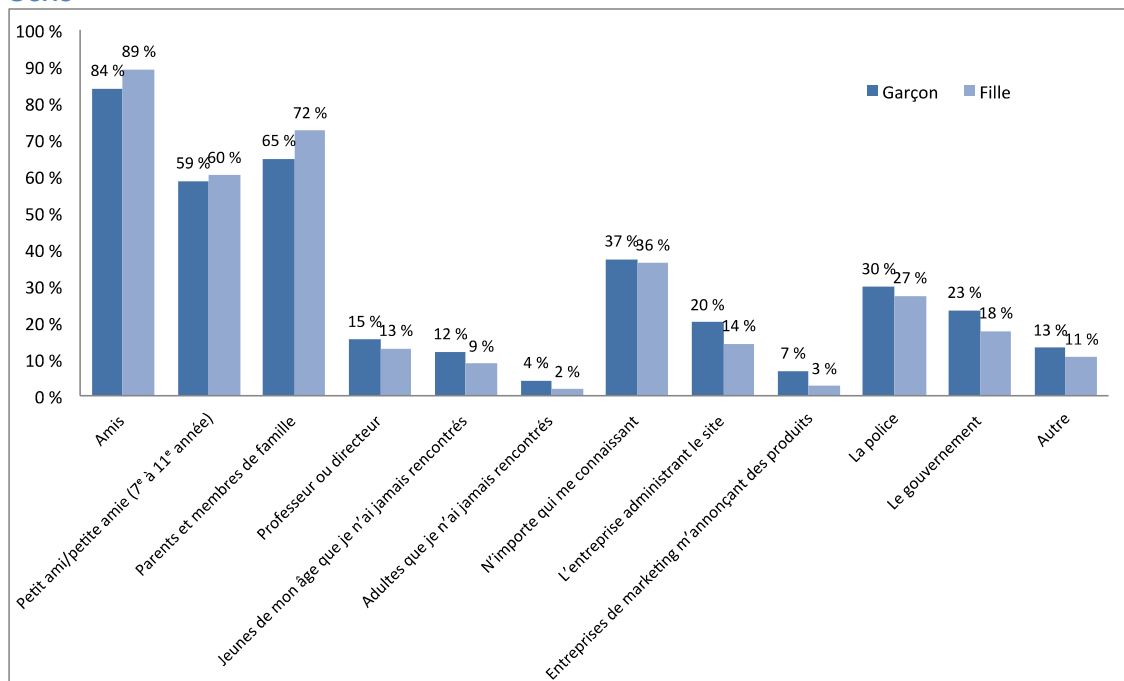


Figure 10 : « Qui devrait pouvoir lire les messages que tu publies sur les réseaux sociaux? » – Sexe



Les résultats associés au groupe formé par les amis, les membres de la famille et les connaissances suggèrent que les élèves sont surtout à l'aise d'être visibles en ligne auprès des personnes appartenant à leur cercle social.

Toutefois, même s'ils acceptent l'accès des membres de leur famille et de leurs amis aux messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux, de nombreux élèves – en particulier les plus âgés – suppriment des renseignements les concernant afin de limiter ce que leurs amis et les membres de leur famille puissent voir.

Environ un quart des élèves ont déjà supprimé quelque chose qu'ils avaient mis en ligne ou que quelqu'un avait mis en ligne les concernant pour que personne ne puisse le voir. Néanmoins, un nombre équivalent d'élèves ont déjà supprimé du contenu pour que des amis, des parents, des membres de la famille et des connaissances ne puissent pas le voir. Ainsi, bien que la plupart des élèves ne s'opposent pas à ce que les personnes de leur cercle social les suivent sur les médias sociaux, ils demeurent prudents quant aux types de renseignements que les amis, la famille et les connaissances peuvent voir, et ils prennent des mesures pour supprimer ce qu'ils préfèrent garder privé.

Les filles sont légèrement plus susceptibles que les garçons de demander à quelqu'un de supprimer quelque chose pour le garder hors de vue de leurs amis (23 %, comparativement à 18 % des garçons), de leurs parents (18 %, contre 14 % des garçons) et des autres membres de leur famille (16 %, comparativement à 12 %). Elles sont également plus susceptibles de supprimer du contenu pour que personne ne puisse le voir (26 %, comparativement à 21 % pour les garçons, en ce qui concerne le contenu qu'ils ont publiés et 30 %, comparativement à 17 % pour les garçons, en ce qui concerne le contenu publié par les autres). Ce qui laisse entendre que les filles pourraient être plus préoccupées que les garçons par la façon dont les autres les perçoivent en ligne.

Les élèves plus âgés sont plus susceptibles que les plus jeunes d'élaguer les renseignements publiés à leur sujet (figures 3 et 4).

Les élèves sont plus susceptibles d'utiliser les paramètres de confidentialité pour bloquer leurs amis et les membres de leur famille que tout autre groupe, à l'exception des étrangers (tableau 10).

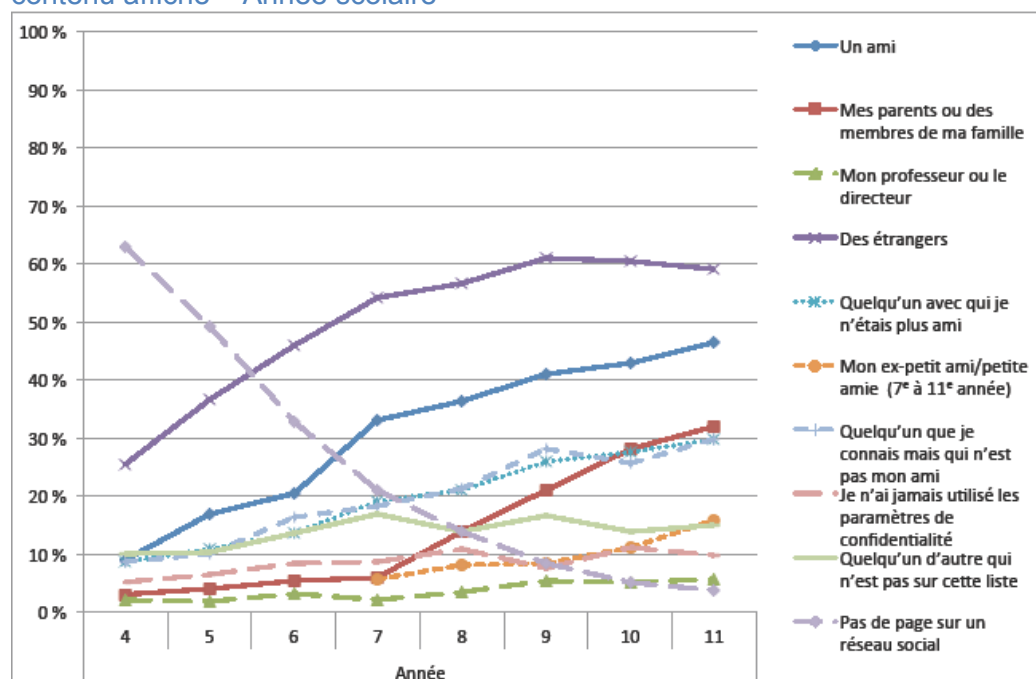
Trente et un pour cent des élèves bloquent leurs amis, comparativement à 21 pour cent qui bloquent leurs parents ou les membres de leur famille. Un pourcentage assez élevé d'élèves rapportent avoir déjà utilisé les paramètres de confidentialité pour bloquer quelqu'un avec qui ils n'étaient plus amis (20 %), quelqu'un qu'ils connaissent, mais qui n'est pas leur ami (20 %) ou un ex-petit ami ou une ex-petite amie (10 % des élèves de la 7^e à la 11^e année seulement) (figure 11). Cela suggère que les élèves utilisent les paramètres de confidentialité non seulement pour chercher à se protéger du regard des membres de leur famille, mais également pour gérer activement les relations qu'ils entretiennent avec leurs pairs. L'utilisation des paramètres de confidentialité pour bloquer l'accès selon leur relation avec les personnes – ceux avec qui ils ne sont plus amis, les ex-petits amis/petites amies, les personnes qu'ils connaissent, mais avec qui ils ne sont pas amis – illustre à quel point les élèves emploient des

moyens subtiles et nuancés pour établir des distinctions entre diverses catégories de pairs. Cela permet également de supposer que pour les jeunes, la vie privée est liée à l'image qu'ils projettent d'eux-mêmes et à la gestion des relations sociales.

Tableau 10 : Utilisation des paramètres de confidentialité pour empêcher quelqu'un de voir le contenu affiché

As-tu déjà utilisé les paramètres de confidentialité d'un site de réseautage social (Facebook, par exemple) pour empêcher quelqu'un de voir quelque chose que tu avais mis en ligne ?	Pourcentage
Oui, j'ai bloqué un ami ^{Année}	31 %
Oui, j'ai bloqué mes parents ou des membres de ma famille ^{Année}	21 %
Oui, j'ai bloqué mon professeur ou le directeur ^{Année}	4 %
Oui, j'ai bloqué des étrangers ♂♀ ^{Année}	50 %
Oui, j'ai bloqué quelqu'un avec qui je n'étais plus ami	20 %
Oui, j'ai bloqué mon ex-petit ami/petite amie (7 ^e à 11 ^e année) ^{Année}	10 %
Oui, j'ai bloqué quelqu'un que je connais mais qui n'est pas mon ami ^{Année}	20 %
J'ai une page sur un réseau social mais je n'ai jamais utilisé les paramètres de confidentialité	9 %
Oui, j'ai bloqué quelqu'un d'autre qui n'est pas sur cette liste	14 %
Je n'ai pas de page sur un réseau social ^{Année}	23 %

Figure 11 : Utilisation des paramètres de confidentialité pour empêcher quelqu'un de voir le contenu affiché – Année scolaire



Dans le même temps, la volonté de donner aux autres un accès à leurs espaces en réseau en communiquant leurs mots de passe et des données de localisation pourrait être un marqueur des relations intimes.

Par exemple, bien que 41 pour cent des élèves n'acceptent pas de communiquer le mot de passe de leur compte de réseautage social, de leur compte de courriel ou de leur téléphone cellulaire à quiconque (tableau 11), les groupes à qui les élèves acceptent le plus de communiquer ces mots de passe sont leurs parents (41 %) et leur meilleur ami (26 %). Les petits amis ou petites amies (16 % des élèves de la 7^e à la 11^e année seulement) et les autres membres de la famille (12 %) suivent.

Les filles sont plus susceptibles que les garçons de communiquer leurs mots de passe à leurs parents (45 %, comparativement à 36 % des garçons) et à leur meilleure amie ou meilleur ami (31 %, comparativement à 21 %). Les garçons, pour leur part, sont plus susceptibles que les filles de ne pas accepter de communiquer leurs mots de passe avec quiconque (46 %, comparativement à 35 % des filles) (figure 12). Il n'est pas surprenant de constater que les élèves les plus jeunes sont plus susceptibles que les élèves les plus âgés d'accepter de communiquer leurs mots de passe à leurs parents, soit 66 pour cent des élèves de 5^e année, comparativement à aussi peu que 14 pour cent des élèves de 11^e année (figure 13). Toutefois, plus d'un quart des élèves de 9^e année et un quart des élèves de 10^e année sont encore disposés à communiquer leurs mots de passe avec leurs parents. La volonté de communiquer les mots de passes avec les meilleurs amis et les petits amis ou petites amies augmente de la 7^e à la 11^e année, pour atteindre respectivement 33 pour cent et 24 pour cent en 11^e année.

Tableau 11 : Volonté de communiquer les mots de passe

Communiquerais-tu le mot de passe de ton compte de réseau social, de ton courrier électronique ou de ton cellulaire aux personnes suivantes ?	Pourcentage
Ton meilleur ami ♂♀, Année	26 %
Ton petit ami ou ta petite amie (7 ^e à 11 ^e année) Année	16 %
Tes autres amis	3 %
Tes parents ♂♀, Année	41 %
D'autres membres de ta famille Année	12 %
Ton professeur ou le directeur Année	2 %
Ton employeur ou quelqu'un pour qui tu aimerais travailler (7 ^e à 11 ^e année)	1 %
Autre	3 %
Je ne communiquerais mon mot de passe à personne ♂♀, Année	41 %

Figure 12 : Volonté de communiquer les mots de passe – Sexe

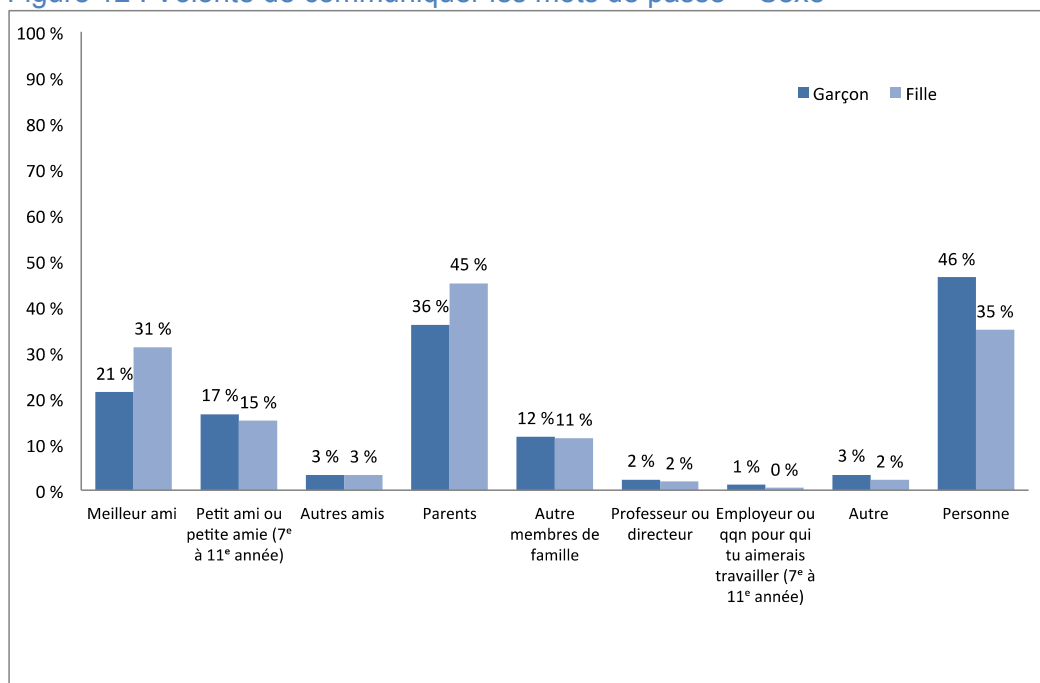
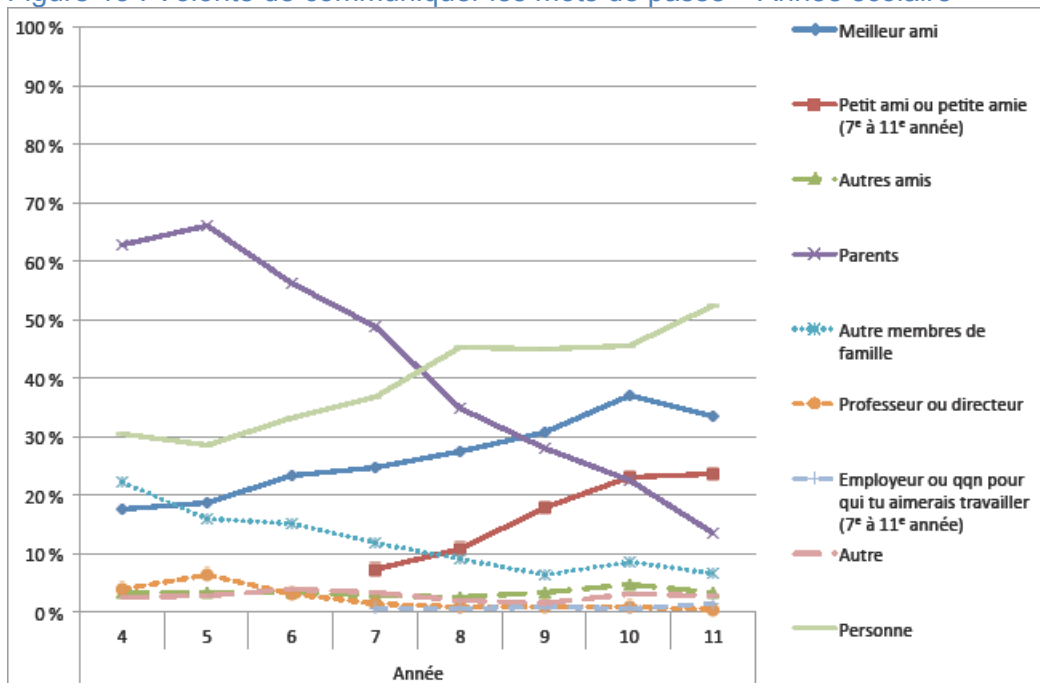


Figure 13 : Volonté de communiquer les mots de passe – Année scolaire



► La confidentialité des données de localisation

Les élèves sont d'avis que les parents ou les membres de la famille (69 %) et les amis (39 %) devraient avoir le droit de vérifier et voir où ils se trouvent à l'aide d'un appareil ou d'une application (un téléphone GPS, Foursquare, par exemple), et ce plus que tout autre groupe⁸ (tableau 12). Les filles (72 %) sont plus disposées que les garçons (66 %) à communiquer ce type de données de localisation à leurs parents et aux membres de leur famille (figure 14). En général, plus les élèves vieillissent, moins ils sont à l'aise de partager ces renseignements avec leurs parents et les membres de leur famille, mais même en 11^e année, plus d'élèves demeurent plus à l'aise avec leurs parents et les membres de leur famille (49 %) qu'avec tout autre groupe (figure 15).

Si le pourcentage des élèves qui acceptent que leur petit ami ou petite amie ait le droit de suivre où ils sont est inférieur (27 %) à celui pour les parents et les membres de la famille (69 %) et les amis (39 %), il s'agit tout de même du quart des élèves.

Il est également important de noter qu'un pourcentage élevé d'élèves (20 %) pensent que personne ne devrait avoir le droit de suivre leurs déplacements. Ce pourcentage augmente avec les niveaux, de 11 pour cent chez les élèves de la 5^e année à 30 pour cent en 11^e année.

Tableau 12 : Qui devrait pouvoir suivre les déplacements des élèves

Certains appareils ou applications peuvent suivre la trace d'une personne (un téléphone GPS, Facebook, Foursquare, par exemple). Qui, selon toi, devrait avoir le droit de vérifier et de voir où TU te trouves ?	Pourcentage
Mes amis ^{Année}	39 %
Mon petit ami/ma petite amie (7 ^e à 11 ^e année) ^{Année}	27 %
Mes parents et des membres de ma famille ♂♀, ^{Année}	69 %
Mon professeur ou le directeur ^{Année}	8 %
Des jeunes de mon âge que je n'ai jamais rencontrés ^{Année}	2 %
Des adultes que je n'ai jamais rencontrés ^{Année}	1 %
N'importe qui me connaissant	9 %
L'entreprise qui administre le site ou l'application ♂♀	4 %
Les entreprises de marketing qui veulent m'annoncer des produits	1 %
La police ^{Année}	35 %
Autre	6 %
Personne ne devrait avoir le droit de vérifier ou de voir où je me trouve ^{Année}	20 %

⁸ Le prochain groupe en importance est la police (35 %), dont il est question plus bas, dans la section intitulée *Les acteurs institutionnels*.

Figure 14 : Qui devrait pouvoir suivre les déplacements des élèves – Sexe

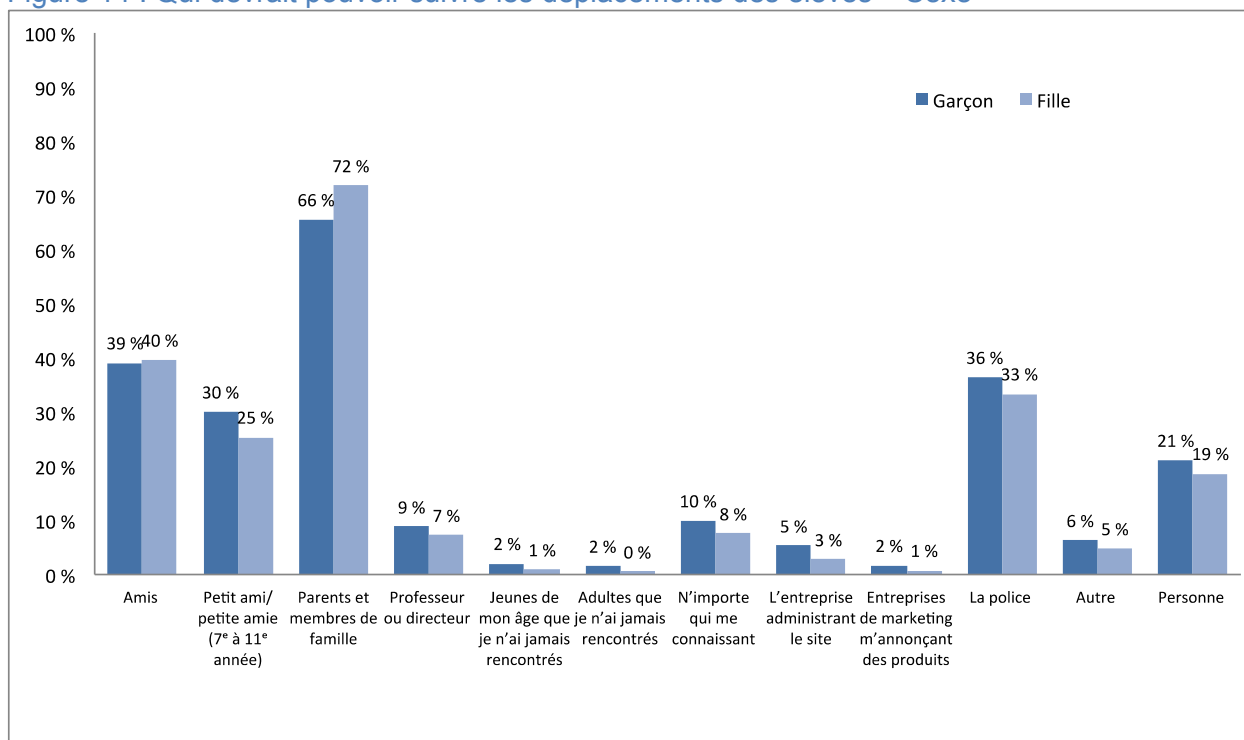
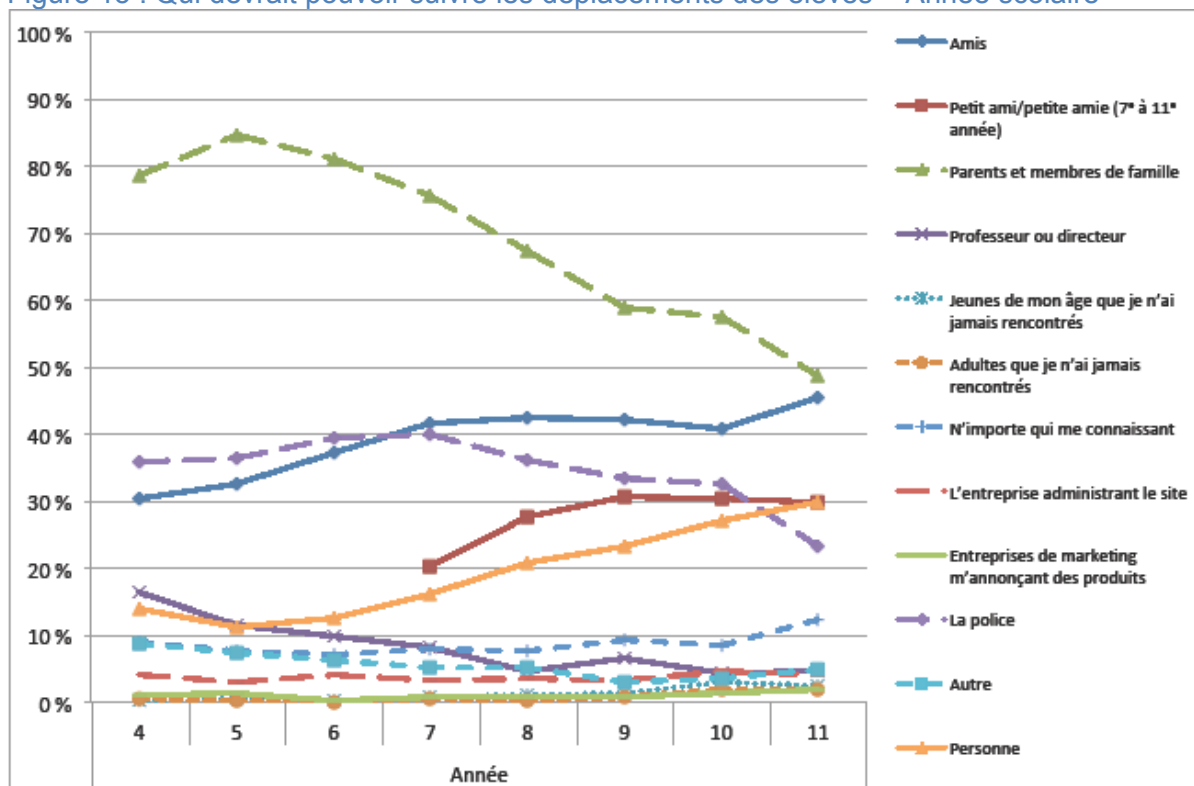


Figure 15 : Qui devrait pouvoir suivre les déplacements des élèves – Année scolaire



Même si de nombreux élèves sont à l'aise de donner à leurs parents l'accès à leur vie en ligne, un grand nombre d'entre eux, en particulier les plus âgés, pensent que les parents ne devraient pas constamment les suivre en ligne, les forcer à devenir leur « ami », demander leurs mots de passe ou écouter leurs conversations.

Le nombre d'élèves qui sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle « Les parents devraient toujours être au courant de ce que leurs enfants font en ligne » chute de façon spectaculaire, soit de 79 pour cent en 4^e année à 23 pour cent en 11^e année (figure 16 et tableau 13). Le point de basculement, encore une fois, se situe autour de la 7^e année (50 %) et de la 8^e année (35 %), tout juste au moment où les jeunes cherchent plus d'espace par rapport aux parents afin de se différencier et entreprendre la difficile tâche de devenir adulte.

En vieillissant, les élèves sont de plus en plus d'accord avec l'affirmation selon laquelle « les parents ne devraient pas écouter les conversations ou lire les textes de leurs enfants en ligne », soit 44 pour cent en 4^e année et 83 pour cent en 11^e année. De la même façon, le nombre d'élèves qui sont d'accord avec l'affirmation « Les jeunes ne devraient pas être forcés de devenir amis avec leurs parents sur les sites de réseautage social » passe de 56 pour cent en 4^e année à 77 pour cent en 11^e année et le nombre d'élèves qui sont d'accord avec l'affirmation « Les parents ne devraient pas demander les mots de passe de leurs enfants » passe de 36 pour cent en 4^e année à 76 pour cent en 11^e année.

Les filles (47 %) sont plus susceptibles que les garçons (41 %) d'être d'accord avec la surveillance des parents et elles sont légèrement plus susceptibles d'être à l'aise de donner leurs mots de passe à leurs parents (50 %, comparativement à 47 % des garçons) et d'accepter les demandes d'amis de leurs parents sur les sites de réseautage social (36 %, comparativement à 32 % des garçons) (figure 17).

Dans l'ensemble, les élèves francophones du Québec sont beaucoup plus à l'aise avec le contrôle parental. Soixante-douze pour cent d'entre eux sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle les parents devraient pouvoir suivre leurs enfants en ligne en tout temps, comparativement à 44 pour cent des élèves anglophones dans le reste du Canada. En outre, plus d'élèves francophones du Québec (61 %) sont prêts à communiquer leurs mots de passe avec leurs parents que d'élèves anglophones dans le reste du Canada (42 %), de même qu'accepter que leurs parents écoutent leurs conversations en ligne (47 %, comparativement à 32 % des élèves anglophones dans le reste du Canada).

Tableau 13 : Opinions : Supervision parentale et confidentialité

Es-tu d'accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes ? Supervision parentale et confidentialité	Pourcentage D'accord
Les parents devraient toujours être au courant de ce que leurs enfants font en ligne. ♂♀, Année	44 %
Les parents ne devraient pas demander les mots de passe de leurs enfants. Année	51 %
Les jeunes ne devraient pas être forcés de devenir amis avec leurs parents sur les sites de réseautage social (Facebook, par exemple). Année	66 %
Les parents ne devraient pas écouter les conversations ou lire les textes de leurs enfants en ligne. Année	68 %

Figure 16 : Opinions : Supervision parentale et confidentialité – Année scolaire

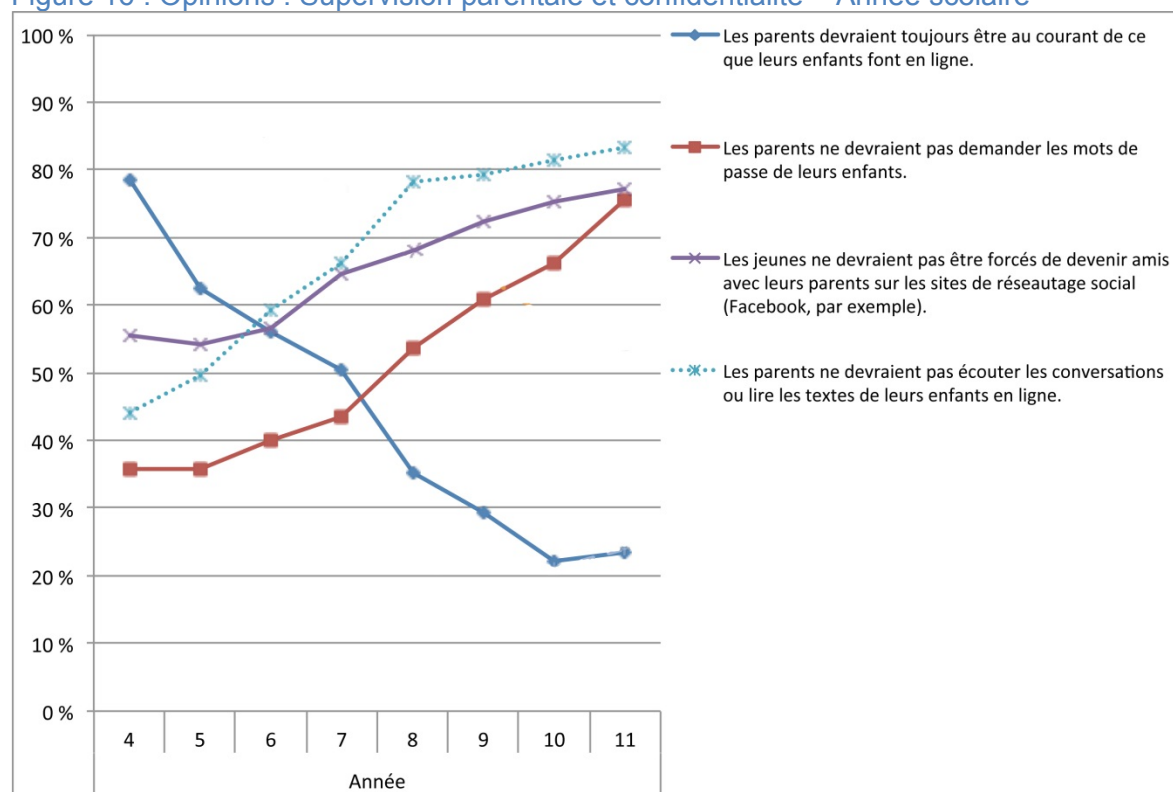
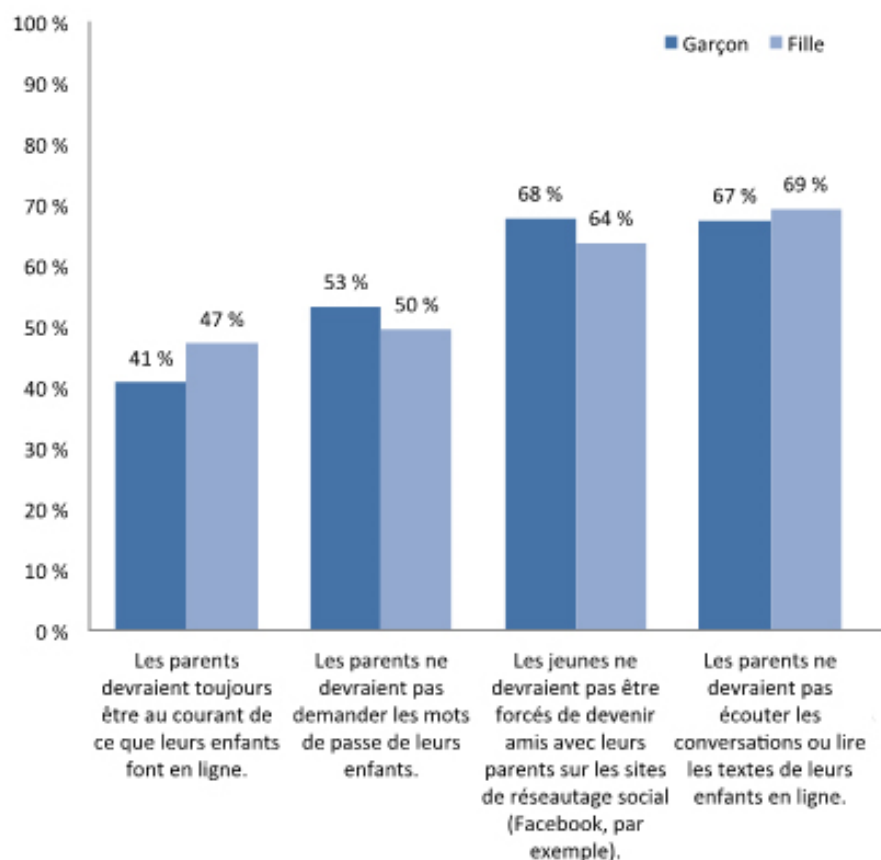


Figure 17 : Opinions : Supervision parentale et confidentialité – Sexe



► Les acteurs institutionnels

Moins du tiers des élèves affirment que les acteurs institutionnels, notamment la police (28 %), le gouvernement (20 %), les entreprises qui administrent les sites de réseautage social (17 %) et les professeurs ou les directeurs (14 %) devraient pouvoir lire les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux (tableau 9).

Les filles sont moins susceptibles que les garçons de penser que ces acteurs devraient pouvoir lire les messages qu'ils publient, surtout les entreprises qui administrent le site (écart de 6 %) et le gouvernement (écart de 5 %) (figure 10). L'opinion selon laquelle les acteurs institutionnels ne devraient pas pouvoir lire les messages que les élèves publient en ligne est assez constante d'une année à l'autre (figure 9).

Cela soulève des questions intéressantes à propos de l'embarras des élèves par rapport aux modèles réglementaires qui façonnent leurs espaces virtuels. Étant donné que plus de 80 pour cent d'entre eux préféreraient que les entreprises qui administrent leurs sites de réseautage social ne puissent pas lire les messages qu'ils publient, il est peu probable qu'ils comprennent tout à fait les modèles réglementaires actuels voulant que la publication soit soumise à un

échange consensuel de données contre l'accès à des services et qu'ils soient d'accord avec ces modèles.

Les résultats laissent également supposer que les élèves veulent établir une distinction nette entre leurs communications sociales et leurs communications avec des éducateurs. Même si un tout petit nombre d'élèves (4 pour cent) ont déjà utilisé des paramètres de confidentialité pour empêcher leur professeur ou leur directeur de voir le contenu de leurs sites de réseautage social (tableau 10), les élèves plus âgés sont plus susceptibles de le faire : le pourcentage passe de 2 pour cent pour les élèves de la 4^e année à 6 pour cent en 11^e année (figure 11). **Et presque tous les élèves (98 %) ne veulent pas communiquer le mot de passe de leur compte de réseautage social, de leur compte de courriel ou de leur téléphone cellulaire à leur professeur ou à leur directeur (tableau 11).**

Cela est particulièrement vrai pour les élèves de la 7^e à la 11^e année, chez qui la proportion chute à un pour cent ou moins. Toutefois, les élèves francophones du Québec acceptent plus facilement de le faire que les élèves anglophones dans le reste du Canada (13 %, comparativement à 2 %).

Les médias sociaux font l'objet de contestations et certains conseils scolaires découragent les enseignants d'interagir avec les élèves sur Facebook; d'autres, néanmoins incitent les enseignants à intégrer les médias sociaux à leur stratégie d'enseignement. Une utilisation efficace des médias sociaux à des fins d'apprentissage peut être fondée sur le respect du besoin ressenti par les élèves pour se protéger du regard des éducateurs, ainsi que les attentes qu'ils ont à cet égard.

En outre, les élèves préfèrent que les éducateurs ne puissent pas suivre leurs déplacements. **La grande majorité des élèves (92 %) pensent que les professeurs et les directeurs ne devraient pas pouvoir suivre la trace des élèves à l'aide d'un appareil ou d'une application (tableau 12).** Le pourcentage augmente d'année en année, soit 83 pour cent en 4^e année et 95 pour cent en 11^e année (figure 15).

Cependant, environ un tiers des élèves sont à l'aise avec l'idée que la police ait accès à leur site de réseautage social ou à des données de localisation.

Parmi tous les acteurs de ce sous-groupe, le gouvernement et la police sont ceux que les élèves acceptent le plus l'accès à leurs renseignements. Ceci pourrait refléter un désir de soutien en cas de conflit ou de menace en ligne. Par exemple, 35 pour cent des élèves pensent que la police devrait être autorisée à suivre leurs déplacements, bien que ce nombre chute de plus d'un tiers des élèves de la 4^e à la 8^e année à 23 pour cent des élèves de 11^e année. Il est possible que certains élèves, en particulier les plus jeunes, associent l'accès de la police à leurs données de localisation avec leur sécurité.

► Les étrangers et les spécialistes du marketing

Comme on pouvait s'y attendre, les élèves sont peu enclins à partager des renseignements sur eux-mêmes avec des étrangers. Ce qui est peut-être plus surprenant, c'est qu'une majorité

écrasante d'élèves ne pensent pas qu'ils devraient avoir à partager leurs renseignements avec les spécialistes du marketing.

Plus de 90 pour cent des élèves pensent que les étrangers ne devraient pas avoir accès à leur page de réseautage social.

Lorsqu'on les a interrogés à savoir qui devrait pouvoir lire les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux, seulement 10 pour cent des élèves ont mentionné les jeunes de leur âge qu'ils n'ont jamais rencontrés et seulement 3 pour cent ont mentionné les adultes qu'ils n'ont jamais rencontrés (tableau 9).

Les filles se préoccupent plus des étrangers que les garçons. Deux pour cent des filles, comparativement à quatre pour cent des garçons, pensent que les adultes qu'ils n'ont jamais rencontrés devraient pouvoir les suivre sur les médias sociaux. Et seulement 9 pour cent des filles, comparativement à 12 pour cent des garçons, sont à l'aise de donner accès à des jeunes de leur âge qu'ils n'ont jamais rencontrés.

L'ouverture à l'égard des étrangers augmente d'année en année (de 4 à 15 % pour les jeunes étrangers et de 1 à 6 % pour les adultes étrangers). Toutefois, tous les élèves sont plus méfiants des adultes qu'ils n'ont jamais rencontrés qu'ils ne le sont des personnes de leur âge. Les élèves sont plus susceptibles d'utiliser les paramètres de confidentialité pour bloquer des étrangers que toute autre catégorie. Cela est particulièrement vrai pour les filles (55 %, comparativement à 45 % des garçons). Cette réaction peut être liée aux attitudes à l'égard de la sécurité en ligne, puisque 82 pour cent des filles indiquent qu'il pourrait leur arriver quelque chose si elles parlent à quelqu'un qu'elles ne connaissent pas en ligne, comparativement à 63 pour cent des garçons⁹.

Et même si un pourcentage plus élevé d'élèves plus âgés indiquent que les adultes qu'ils n'ont jamais rencontrés devraient pouvoir lire les messages qu'ils publient sur leur site de réseautage social, les élèves plus âgés (environ 60 % des élèves de la 9^e à la 11^e année) sont aussi plus susceptibles que les plus jeunes d'utiliser les paramètres de confidentialité pour bloquer des étrangers (25 % des élèves de 4^e année) (figure 11). En outre, 99 pour cent des élèves sont d'accord avec l'idée selon laquelle les adultes qu'ils n'ont jamais rencontrés ne devraient pas avoir accès à leurs données de localisation (tableau 12).

Seulement 5 pour cent des élèves indiquent que les entreprises de marketing qui veulent leur annoncer des produits devraient avoir le droit de lire les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux (tableau 9).

C'est beaucoup moins que les 17 pour cent d'élèves qui indiquent que l'entreprise qui administre le site de réseautage social devrait avoir accès à leurs renseignements, mais les deux chiffres donnent à penser que les jeunes pourraient ne pas être à l'aise avec le modèle commercial actuel qui suppose que les utilisateurs des médias sociaux divulguent leurs renseignements à des entreprises en échange d'un accès aux services en ligne. Les filles en

⁹ Steeves, V. (2014). *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La vie en ligne*. Ottawa : HabiloMédias, p. 29. Disponible à l'adresse : <http://habilomedias.ca/jcmb/vie-en-ligne>

particulier semblent rejeter ce modèle : seulement 3 pour cent des filles sont à l'aise avec l'accès à leurs renseignements par les spécialistes du marketing, comparativement à 7 pour cent des garçons (figure 10). En outre, le malaise des élèves à l'égard de cette pratique est assez constant d'une année à l'autre (figure 9).

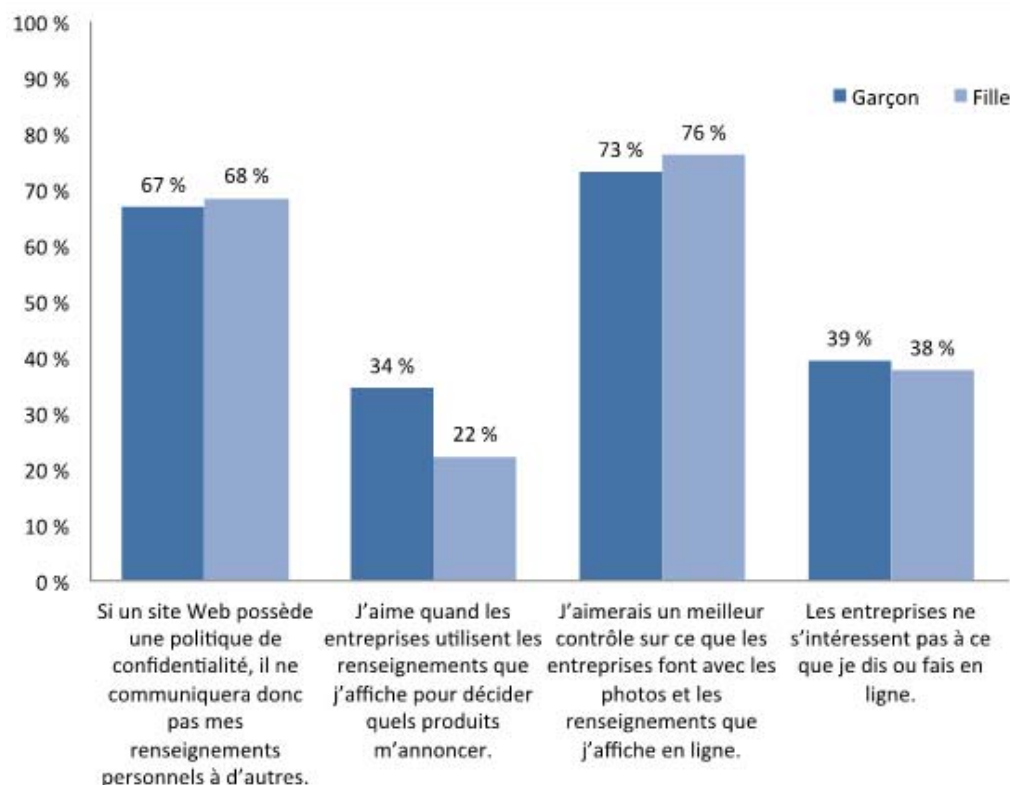
Les chiffres sont encore plus bas en ce qui concerne les données de localisation. Seulement 4 pour cent des élèves pensent qu'une entreprise qui possède un appareil ou une application fournissant des données de localisation devrait avoir le droit de vérifier et de voir où ils se trouvent (tableau 12). Ce chiffre tombe à un pour cent en ce qui concerne les spécialistes du marketing. Là encore, les réponses diffèrent selon le sexe : 3 pour cent des filles pensent que les entreprises devraient pouvoir suivre leurs déplacements, comparativement à 5 pour cent des garçons, et 1 pour cent des filles pensent que les spécialistes du marketing devraient être en mesure de suivre leurs déplacements, comparativement à 2 pour cent des garçons (figure 14).

Toutefois, les élèves ont une opinion complexe à l'égard des spécialistes du marketing, et on remarque certaines incohérences dans les données. Par exemple, plus d'un quart (28 %) des élèves sont d'accord avec l'affirmation « J'aime quand les entreprises utilisent les renseignements que j'affiche pour décider quels produits m'annoncer » (tableau 14), même si 83 pour cent d'entre eux affirment que les entreprises qui administrent les sites de réseautage social ne devraient pas pouvoir lire les messages qu'ils publient. On constate là aussi un écart entre les sexes : seulement 22 pour cent des filles affirment qu'elles aiment la publicité ciblée, par rapport à 34 pour cent des garçons (figure 18). Ce qui laisse à penser que nous devrions mieux comprendre les perceptions qu'ont les élèves du marketing et le rôle que le marketing joue dans leur vie en ligne, en plus de fournir davantage de renseignements aux jeunes à propos des relations commerciales qui sont à la base des espaces de réseautage social. Le besoin accru d'éducation à l'égard de la façon dont les entreprises recueillent des renseignements en ligne se fait également ressentir par le fait que les trois quarts des élèves indiquent qu'ils aimeraient un meilleur contrôle sur ce que les entreprises font avec les photos et les renseignements qu'ils affichent en ligne.

Tableau 14 : Opinions sur les politiques de protection des renseignements personnels des entreprises et légalité

Es-tu d'accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes ? Protection des renseignements personnels des entreprises et légalité	D'accord Pourcentage
Si un site Web possède une politique de confidentialité, il ne communiquera donc pas mes renseignements personnels à d'autres. ^{Année}	68 %
J'aime quand les entreprises utilisent les renseignements que j'affiche pour décider quels produits m'annoncer. ♂♀	28 %
J'aimerais un meilleur contrôle sur ce que les entreprises font avec les photos et les renseignements que j'affiche en ligne. ^{Année}	75 %
Les entreprises ne s'intéressent pas à ce que je dis ou fais en ligne. ^{Année}	39 %

Figure 18 : Opinions sur les politiques de protection des renseignements personnels des entreprises et légalité – Sexe

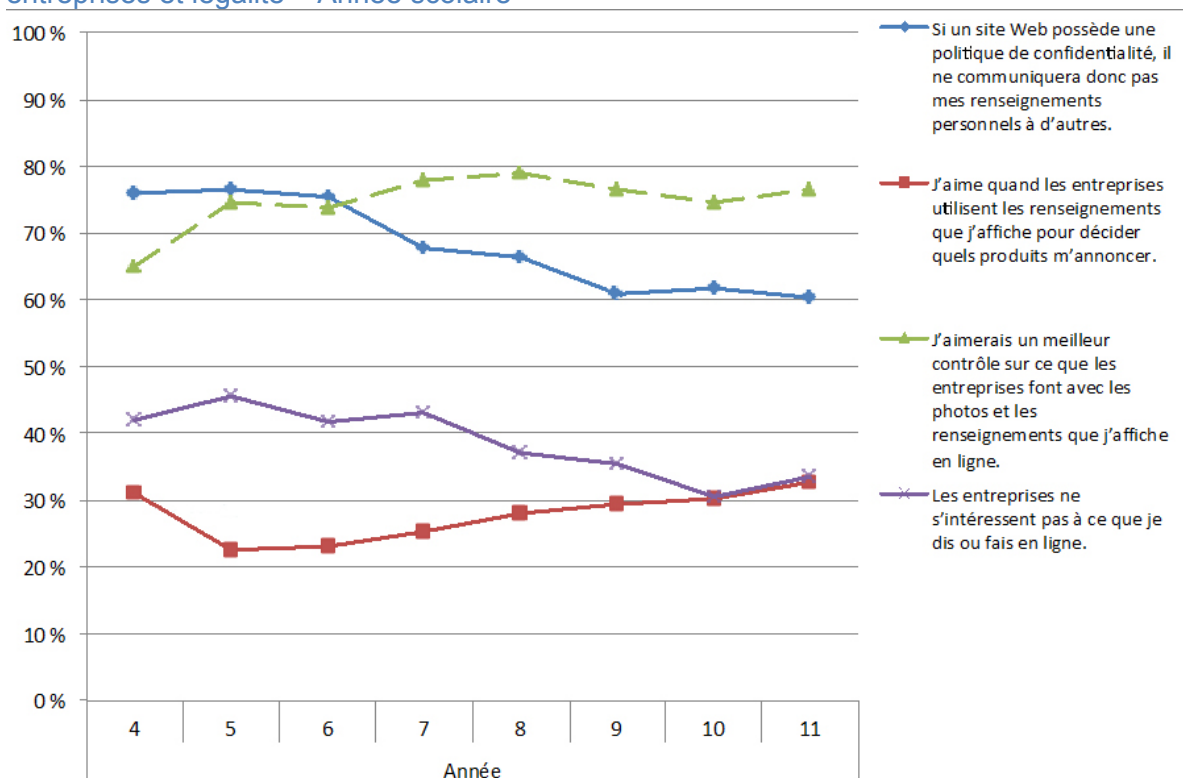


L'apprentissage de la protection de la vie privée en ligne

Nos résultats suggèrent que les jeunes ont besoin d'être mieux renseignés à propos des utilisations que font les entreprises de leurs renseignements personnels. Il est intéressant de noter que 39 pour cent sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle « Les entreprises ne s'intéressent pas à ce que je dis ou fais en ligne » et que 68 pour cent sont d'accord que « Si un site Web possède une politique de confidentialité, il ne communiquera donc pas mes renseignements personnels à d'autres » (tableau 14). Les élèves francophones du Québec sont plus susceptibles de savoir que la deuxième affirmation est fausse¹⁰ : seulement 45 pour cent d'entre eux y sont d'accord, comparativement à 69 pour cent des élèves anglophones dans le reste du pays. En outre, les élèves plus âgés sont également plus susceptibles d'être en désaccord avec les deux affirmations (figure 19). Cependant, 60 pour cent des élèves de 11^e année continuent de croire à tort que la présence d'une politique de protection de la vie privée limite le partage de renseignements et 34 pour cent d'entre eux ne sont pas conscients de l'intense attention accordée par les entreprises aux renseignements qu'ils publient en ligne.

¹⁰ Les entreprises sont tenues de fournir des détails sur leurs pratiques de diffusion de l'information pour les personnes qui utilisent leurs sites. En général, une politique de protection de la vie privée indique quels sont les renseignements personnels recueillis, comment ils sont utilisés et à qui ils sont divulgués. Une telle politique permet aux jeunes (et à leurs parents) de prendre des décisions éclairées à propos de ce qu'ils divulguent en ligne.

Figure 19 : Opinions sur les politiques de protection des renseignements personnels des entreprises et légalité – Année scolaire



Par ailleurs, 65 pour cent des élèves (68 % des garçons et 63 % des filles) indiquent que personne ne leur a jamais expliqué une politique de protection de la vie privée ou des conditions d'utilisation (tableau 15).

Étonnamment, les chiffres augmentent de la 7^e à la 11^e année, pour atteindre 80 pour cent en 11^e année.

Les parents et les membres de la famille constituent la principale source d'éducation en la matière, en particulier pour les élèves de la 4^e à la 6^e année (figure 15). Les filles sont plus susceptibles que les garçons d'indiquer qu'elles ont été informées au sujet des politiques et des accords par des membres de leur famille (31 %, comparativement à 25 %).

Les élèves francophones du Québec sont moins susceptibles que les élèves anglophones dans le reste du Canada d'indiquer que les politiques ou les conditions leur ont été expliquées (48 %, comparativement à 65 %). Toutefois, s'ils ont bénéficié d'une explication, il est plus probable que celle-ci provenait de leurs parents (42 %, comparativement à 29 % des élèves anglophones dans le reste du Canada) ou d'un professeur ou d'un conseiller d'orientation (15 %, comparativement à 6 % des élèves anglophones dans le reste du Canada).

Tableau 15 : « Qui t'a expliqué une politique sur la protection des renseignements personnels ou les conditions d'utilisation? »

Quelqu'un a-t-il déjà lu avec toi la politique de protection de la vie privée ou les conditions d'utilisation, puis t'a-t-il expliqué ce qu'elles signifiaient ?	Pourcentage
Oui, mes parents ou un autre membre de ma famille ^{Année}	29 %
Oui, un professeur/conseiller d'orientation	6 %
Oui, un bibliothécaire	2 %
Oui, un entraîneur, un moniteur ou un leader communautaire (les guides, les scouts, par exemple)	2 %
Oui, quelqu'un d'autre	6 %
Non ^{Année}	65 %

Il est encourageant de constater que la majorité des élèves (82 %) signalent qu'ils ont appris comment utiliser les paramètres de confidentialité (tableau 16). Cette information provient principalement des parents (41 %), surtout pour les filles (44 %, comparativement à 38 % des garçons). Les autres sources d'information comprennent notamment les amis et Internet en soi, bien que les filles sont plus susceptibles que les garçons d'apprendre de la part de leurs amis (30 %, comparativement à 25 % des garçons) et que les garçons sont plus susceptibles que les filles d'apprendre en lisant en ligne à propos des paramètres de confidentialité (27 %, comparativement à 23 % des filles) (figures 20 et 21).

Les résultats relatifs à l'apprentissage des pratiques des entreprises sur les renseignements personnels en ligne sont quant à eux assez complexes. Soixante-six pour cent des élèves affirment avoir appris comment les entreprises recueillent et utilisent les renseignements personnels en ligne. Les parents (35 %) et les professeurs (24 %) sont les principales sources d'information à cet égard, suivis par la lecture en ligne sur le sujet (20 %) et les amis (10 %). Encore une fois, les filles ont tendance à s'en remettre à leurs parents plus que les garçons et les garçons sont plus susceptibles que les filles de lire en ligne sur le sujet. Toutefois, un pourcentage relativement élevé d'élèves continuent de croire que l'existence d'une politique de protection de la vie privée signifie que leurs renseignements ne seront pas partagés et que les entreprises ne s'intéressent pas à ce qu'ils font en ligne (figure 19). En outre, même si les élèves francophones du Québec sont plus susceptibles que les élèves anglophones dans le reste du Canada d'affirmer qu'ils n'ont jamais été informés à propos des paramètres de confidentialité (42 %, comparativement à 17 % des élèves anglophones dans le reste du Canada) ou des pratiques des entreprises (51 %, comparativement à 33 % des élèves anglophones dans le reste du Canada), ils sont également moins susceptibles d'être d'accord avec les deux idées fausses susmentionnées. Cela donne à penser que nous avons encore du travail à faire pour aider les jeunes à acquérir complètement les compétences nécessaires en littératie numérique et qu'il serait avantageux d'accorder une plus grande attention aux renseignements fournis aux adultes à propos des priorités commerciales à la base des espaces virtuels.

Tableau 16 : En apprendre davantage sur les activités en ligne

J'ai été informé des activités suivantes...	Par mes parents	Par des profs	Par des amis	En lisant en ligne sur le sujet	Je n'ai jamais été informé de ces activités
Comment utiliser les paramètres de confidentialité	♂♀, Année 41 %	Année 15 %	♂♀, Année 27 %	Année 24 %	Année 18 %
Comment les entreprises recueillent et utilisent les renseignements personnels en ligne	Année 35 %	Année 24 %	Année 10 %	♂♀, Année 20 %	♂♀, Année 34 %

Figure 20 : Apprendre à utiliser les paramètres de confidentialité – Sexe

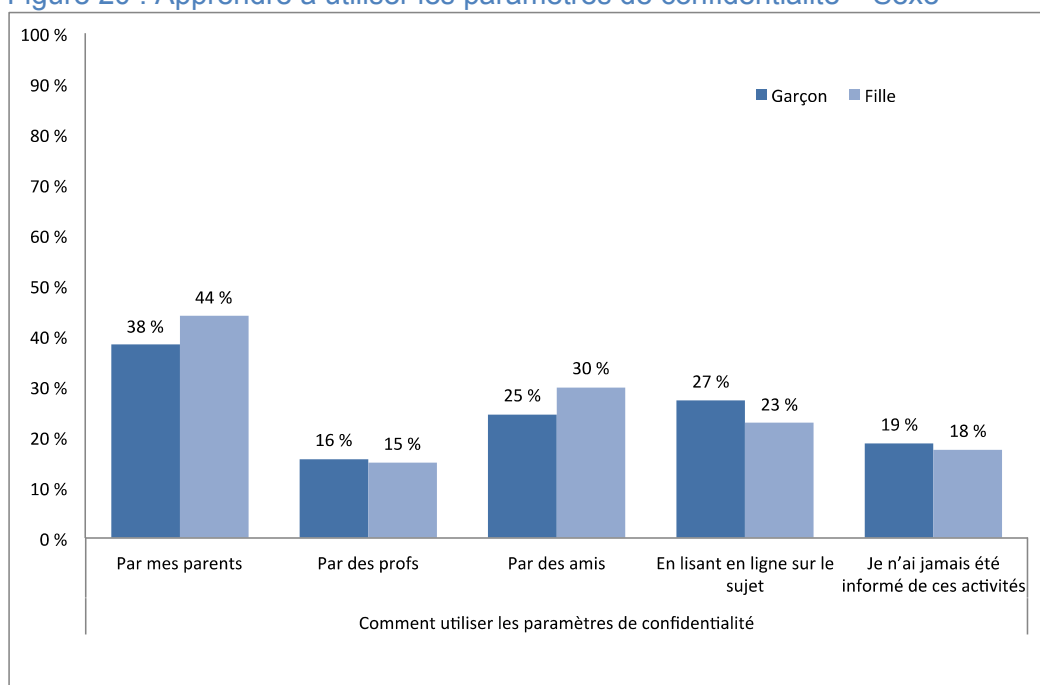
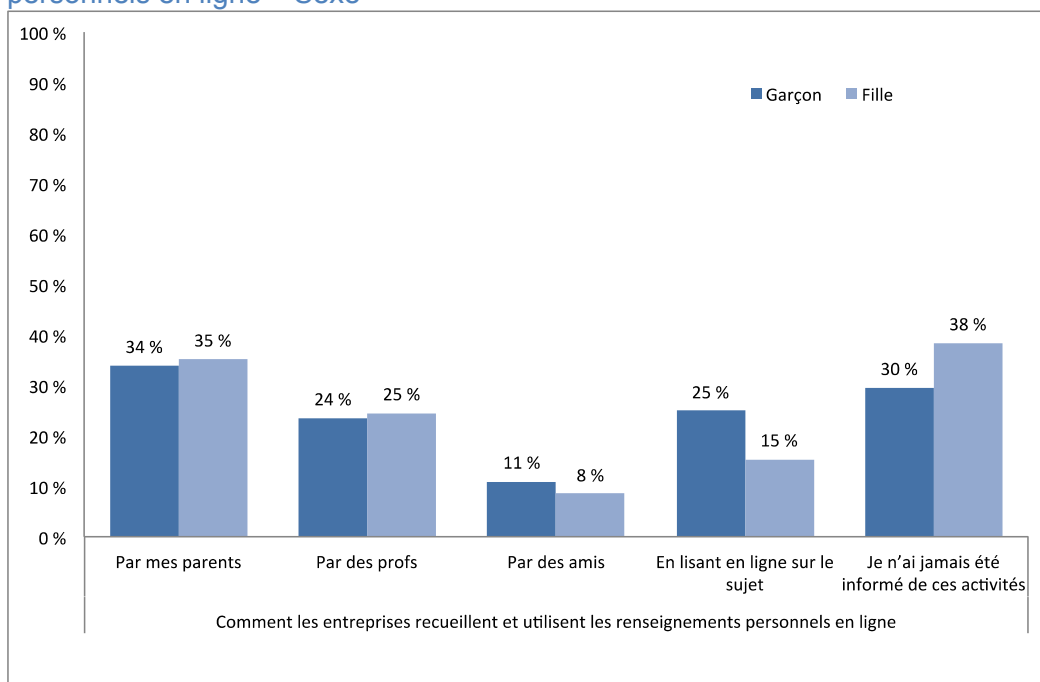


Figure 21 : Apprendre la façon dont les entreprises recueillent et utilisent des renseignements personnels en ligne – Sexe



Méthodologie

Ce rapport repose sur les conclusions d'une enquête qui a été administrée en 2013 auprès de 5 436 élèves canadiens de la 4^e à la 11^e année. L'enquête avait pour objectif d'explorer les bienfaits et les difficultés que connaissent les enfants lorsqu'ils utilisent des périphériques en réseau, tels qu'un ordinateur, une tablette, un téléphone cellulaire ou un iPod. L'enquête explorait les codes sociaux élaborés par les jeunes en ce qui concerne leurs interactions sociales en ligne et leurs attitudes à l'égard de questions en ligne comme le respect de la vie privée, la cyberintimidation, le sextage et le contenu offensant et haineux. Elle portait également sur les moyens par lesquels les jeunes utilisent les médias en ligne dans le cadre de leur apprentissage (tant à l'école qu'en dehors de l'école) et la création de nouveaux contenus.

Le matériel d'enquête, les documents de consentement, le texte relatif au recrutement, les instructions et la méthode d'analyse ont été approuvés par les comités d'éthique en recherche de l'Université d'Ottawa.

► **Recrutement**

Les élèves ont été recrutés par les conseils scolaires et les écoles des dix provinces et des trois territoires.

HabiloMédias a contacté les conseils scolaires qui avaient participé à son enquête en 2005. D'autres conseils scolaires ont également été contactés. Au total, 51 conseils scolaires (44 anglophones et 7 francophones) ont accepté de contribuer au recrutement et toutes les approbations requises de la part des conseils ont ensuite été obtenues. Les conseils scolaires du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest ont également obtenu l'approbation de la part des instituts de recherche territoriaux et du district approprié du conseil d'éducation. HabiloMédias a ensuite communiqué avec les directeurs des écoles des conseils scolaires participants. Les directeurs d'école qui avaient participé à l'enquête en 2005 ont été priés de fournir l'accès au même nombre de classes et de niveaux scolaires pour l'enquête de 2013. Les directeurs des nouvelles écoles ont été invités à fournir l'accès aux classes dont les enseignants étaient prêts à aider au recrutement et en mesure de le faire. Au total, 140 écoles (126 anglophones et 14 francophones) ont accepté d'aider au recrutement. Les écoles constituaient un échantillon représentatif d'écoles urbaines et rurales, publiques et catholiques.

Les directeurs ont ensuite approché les enseignants et leur ont demandé d'aider au recrutement des élèves. Les enseignants qui ont accepté de le faire ont reçu les documents d'enquête de la part du Directions Evidence and Policy Research Group (Directions). Les documents d'enquête étaient composés des lettres d'information pour les élèves, des formulaires détaillés de consentement des parents, des instructions pour les enseignants et des copies papier du sondage (le cas échéant). Les enseignants ont distribué les lettres d'information pour les élèves et les formulaires de consentement des parents aux élèves de classes précises, approuvées par le directeur. Les élèves intéressés à participer ont été invités

à apporter l'information à la maison pour la présenter à leurs parents. Tous les élèves participants ont fait signer les formulaires de consentement des parents et les ont retournés à leur enseignant.

► *Administration du sondage*

Le matériel d'enquête a été élaboré par Valerie Steeves, avec la participation d'HabiloMédias et d'un comité consultatif composé d'experts dans le domaine des enfants et de la technologie, notamment Jacquelyn Burkell (Faculté des communications et des études médiatiques, Université de Western Ontario), Wendy Craig (Département de psychologie, Université Queen's), Bernard Froese-Germain (Chercheur, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants), Sara Grimes (Faculté de l'information, Université de Toronto), Phillip McRae (officier exécutif, Alberta Teachers' Association, Faculté de l'éducation, Université de l'Alberta) et Leslie Regan Shade (Faculté de l'information, Université de Toronto).

Les élèves pouvaient répondre au sondage de février à juin 2013. Les élèves de la 7^e à la 11^e année répondaient à 57 questions. Toutefois, étant donné que certaines questions comportaient un contenu ne convenant pas à certains âges – comme le sextage, le sexisme, le racisme, les relations amoureuses, les jeux de hasard, la pornographie, les futurs employeurs et les outils numériques complexes (p. ex., les fonctions de recherche avancées) – une version courte du sondage, excluant ces questions, a été créée pour les élèves de la 4^e à la 6^e année. En conséquence, ces élèves répondaient à 52 questions.

Les élèves qui fréquentaient une école où la langue d'enseignement était l'anglais ont répondu au sondage en anglais. Les élèves qui fréquentaient une école où la langue d'enseignement était le français ont répondu au sondage en français.

Les sondages ont été réalisés pendant les heures de classe et administrés par le titulaire de classe, l'enseignant-bibliothécaire, le directeur adjoint ou le directeur. Les élèves participants ont répondu au sondage soit par voie électronique, soit sur papier, selon la disponibilité de l'accès à Internet et la préférence de l'enseignant. Les élèves ont été informés que ni l'enseignant, ni l'école ne pouvait voir leurs réponses, que leurs réponses resteraient anonymes, qu'ils pouvaient sauter les questions auxquelles ils n'avaient pas envie de répondre et qu'ils pouvaient arrêter de répondre au sondage à tout moment. Les sondages réalisés sur papier ont été placés dans une enveloppe scellée en présence des élèves. L'enveloppe a ensuite été envoyée à Directions par poste prioritaire. Les sondages réalisés par voie électronique ont été administrés par Directions via le logiciel d'enquête en ligne « Fluidsurveys ».

Au total, 5 776 sondages ont été remplis. Le nettoyage des données a déterminé que 340 sondages n'étaient pas utilisables, laissant 5 436 sondages (1 721 sur papier et 3 715 par voie électronique) pour analyse. Certains élèves ont sauté des questions ou n'ont pas répondu au sondage en entier. En conséquence, afin de minimiser la perte de données, l'analyse a été effectuée question par question. Les résultats obtenus sont donc fondés sur le nombre d'élèves ayant répondu à chaque question et non sur le nombre d'élèves ayant répondu à toutes les questions du sondage.

► **Notes sur l'analyse statistique**¹¹

L'analyse statistique a été effectuée par *Directions* et les tableaux et les graphiques inclus dans ce rapport ont été préparés par *Directions*.

Les tests du chi carré ont servi à définir les différences statistiquement significatives dans les réponses fondées sur le sexe, l'année scolaire, la première langue d'enseignement (français, anglais) ou le niveau d'aisance. Pour compenser la possibilité selon laquelle des erreurs peuvent être corrélées entre elles d'une certaine façon lors de comparaisons multiples d'un même ensemble de données, il est souvent utile d'établir un seuil de signification plus rigoureux. Ainsi, au lieu du seuil de signification/alpha de 0,05 couramment utilisé, il est parfois recommandé d'effectuer une correction de Bonferroni en divisant le seuil alpha (0,05) par le nombre d'éléments qui sont comparés, établissant ainsi un seuil de signification plus élevé et plus rigoureux. Pour l'analyse actuelle, pour chaque facteur de sexe ou d'année scolaire, 400 tests ont été effectués; par conséquent, le seuil de signification/alpha a été calculé ainsi = $0,05/400 = 0,000125$ et a été appliqué à tous les tests.

Dans les résultats présentés dans ce rapport, les différences statistiquement significatives selon le sexe sont indiquées par les symboles ♀♂ près de la question et les différences statistiquement significatives selon l'année scolaire sont indiquées par ^{Année} près de la question.

► **Comparaison entre les élèves francophones du Québec et les élèves anglophones du reste du Canada**

Tout au long du rapport, nous comparons les réponses des élèves francophones et anglophones dans l'échantillon. Comme le nombre d'élèves dans les écoles de langue anglaise au Québec (124) et le nombre d'élèves francophones à l'extérieur du Québec (204) étaient très faibles, les comparaisons statistiques basées uniquement sur la langue d'enseignement des élèves auraient été ardues. Pour explorer les différences entre les élèves francophones et les élèves anglophones, nous avons donc comparé les réponses des élèves du Québec dont la première langue d'enseignement est le français avec les réponses des élèves du reste du Canada dont la première langue d'enseignement est l'anglais.

Des différences statistiquement significatives existaient entre les deux groupes en ce qui concerne l'accès aux technologies, le respect de la vie privée, le rôle des adultes dans la vie virtuelle des élèves, la cyberintimidation, le racisme et le sexisme. Toutefois, il faut user de prudence avant d'interpréter ou tirer des conclusions, car l'échantillon comportait environ huit fois plus d'élèves anglophones que d'élèves francophones. Même si l'analyse appliquait des critères très rigoureux (seuil de signification de 0,000125), il n'est pas justifié de faire de fortes inférences à propos des différences observées ou de généraliser les résultats au-delà de l'échantillon.

¹¹ Les paragraphes concernant les tests du chi carré et les mises en gardes quant à l'interprétation et à la déduction ont été rédigés par *Directions* et ont été inclus avec la permission de l'auteur.

► **Comparaison entre les élèves aisés et les élèves moyennement aisés**

Une version modifiée de l'Échelle d'aisance familiale¹² a été utilisée pour mesurer le statut socio-économique des élèves. L'échelle est largement utilisée dans le domaine de la recherche auprès des enfants, parce qu'elle permet aux chercheurs de recueillir directement auprès des enfants des renseignements sur leur statut socio-économique et elle indique une certaine validité conceptuelle¹³. Bien que les rapports concernant sa fiabilité soient mixtes, nous avons choisi d'utiliser l'échelle au lieu de compter sur le code postal à titre d'indicateur du statut socio-économique, en raison du nombre d'écoles rurales dont l'aire de recrutement est vaste et la variabilité du statut socio-économique au sein des écoles canadiennes.

L'échelle repose sur les réponses aux quatre questions suivantes :

1. Ta famille possède-t-elle une voiture, une fourgonnette ou un camion?
(Non, nous n'avons pas de voiture, de fourgonnette ni de camion = 0; Oui, une voiture, une fourgonnette ou un camion = 1; Oui, plus d'une voiture, une fourgonnette ou un camion = 2)
2. Au cours des 12 derniers mois, combien de fois as-tu fait un voyage à l'extérieur avec ta famille?
(Aucune = 0; Une fois = 1; Deux fois = 2; Plus de deux fois = 3)
3. Combien d'ordinateurs ta famille possède-t-elle?
(Aucun = 0; Un = 1; Deux = 2; Plus de deux = 3)
4. Selon toi, quel est le niveau d'aisance de ta famille?
(Très aisée = 4; Assez aisée = 3; Moyennement aisée = 2; Peu aisée = 1; Pas aisée du tout = 0)

Nous avons produit un résultat combiné pour chaque élève qui avait répondu aux quatre questions. Les résultats combinés ont ensuite été répartis selon les catégories suivantes : peu aisés (y compris les résultats combinés 0, 1, 2 et 3), moyennement aisés (y compris les résultats combinés 4, 5, 6 et 7) et aisés (y compris les résultats combinés 8, 9, 10, 11 et 12).

Seulement deux pour cent de l'échantillon entraient dans la catégorie des peu aisés. Étant donné le faible nombre d'élèves (65) dans cette catégorie, il n'était pas possible d'effectuer une comparaison statistique entre le groupe des peu aisés et les groupes des moyennement aisés et des aisés. En conséquence, les élèves dans la catégorie des peu aisés n'ont pas été inclus dans l'analyse du statut socio-économique et les résultats présentés dans ce rapport reposent seulement sur une comparaison entre les groupes moyennement aisés et aisés.

¹² Currie, Candace E., Elton, Rob A., Todd, Joanna et Platt, Stephen. (1997). Indicators of socio-economic status for adolescents: The WHO health behavior in school-aged survey. *Health Education Research*. 12(3), 385.

¹³ Kehoe, Susan et O'Hare, Liam. (2010). The reliability and validity of the Family Affluence Scale. *Effective Education*. 2(2), 155-164

► **Limitations : Il est recommandé d'user de prudence avant d'interpréter ou de tirer des conclusions**

Comme avec toutes les données de l'enquête, le lecteur doit être prudent quant aux interprétations ou aux conclusions qu'il tire de ces résultats. Quel que soit l'âge des répondants, les réponses obtenues par auto-évaluation sont généralement moins fiables que l'observation directe d'un comportement. Tous les répondants gèrent l'impression qu'ils transmettent par leurs réponses. Les réponses peuvent représenter ce que le répondant veut que nous sachions ou que nous pensions à propos de son comportement, plutôt que le comportement qu'il a vraiment adopté. En outre, les différences dans la proportion de répondants qui indiquent adopter un comportement dans chaque groupe peuvent refléter à quel point chaque groupe est à l'aise d'indiquer qu'il adopte ce comportement, plutôt que le degré auquel chaque groupe adopte réellement le comportement.

Lorsque les données sont recueillies à partir de différents groupes d'âge dans la même enquête, il est tentant de vouloir interpréter les différences entre les pourcentages comme des augmentations ou des diminutions entre un groupe d'âge et un autre. Toutefois, ces données n'appuient pas de telles affirmations. Le plus qu'on puisse dire, c'est qu'une proportion plus élevée ou plus petite de répondants dans un groupe d'âge ou un autre ont répondu ceci ou cela. En outre, lorsqu'il existe des différences entre les groupes d'âge, il est également tentant de déduire que les différences sont attribuables à la maturité alors qu'elles pourraient simplement refléter des différences dans le cadre de référence ou des expériences que les élèves plus jeunes et plus âgés ont vécues en rapport avec l'objet de la question.

Il faut user de prudence lorsqu'on compare les résultats de cette enquête avec les résultats des enquêtes précédentes, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, la technologie a considérablement évolué; l'accessibilité en ligne et le contenu disponible en 2013 diffèrent beaucoup par rapport à ce qui était offert en 2005 ou 2001. En plus des progrès technologiques qui ont eu lieu, la rapidité des changements sociaux et culturels survenus au cours des huit années qui se sont écoulées depuis la dernière enquête peut signifier que les élèves de 4^e année d'aujourd'hui sont différents des élèves de 4^e année interrogés il y a de cela huit ou douze ans.

Données démographiques des participants au sondage

Quarante et un pour cent des participants au sondage étaient des garçons et 46 pour cent étaient des filles. En outre, 13 pour cent n'ont pas indiqué leur sexe. Le nombre d'élèves par année varie de 424 en 11^e année à 745 en 7^e année.

Tableau 17 : Données démographiques – Nombre de réponses au sondage selon le sexe et l'année scolaire

Sexe	Année									Total
	4	5	6	7	8	9	10	11	Pas fourni / autre ¹⁴	
Garçon	226	213	271	356	322	249	304	194	96	2231 (41%)
Fille	272	296	288	368	376	252	347	229	73	2501 (46%)
Pas fourni	13	12	24	21	14	17	8	1	594	704 (13%)
Total	511 (9%)	521 (10%)	583 (11%)	745 (14%)	712 (13%)	518 (10%)	659 (12%)	424 (8%)	763 (14%)	5436

Les participants au sondage provenaient des dix provinces et des trois territoires. Quatre-vingt-six pour cent des élèves étaient inscrits dans une école où l'anglais était la première langue d'enseignement. Les autres 14 pour cent des élèves étaient inscrits dans une école où le français était la première langue d'enseignement. Soixante-treize pour cent des élèves inscrits dans une école francophone provenaient du Québec; les autres élèves inscrits dans une école francophone provenaient du Manitoba (20 %), de l'Ontario (3 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (2 %) et du Nouveau-Brunswick (7 %).

¹⁴ 16 élèves de 3^e année et 44 de 12^e année ont participé. Ceci est tout probablement dû au fait que certaines classes de double niveau, soit 3/4 et 11/12, ont participé en tant qu'un seul groupe.

Tableau 18 : Données démographiques – Nombre de réponses selon la langue du sondage et la province

Première langue d'enseignement				
	Anglais	Français	Total	
Colombie-Britannique	513		513	(9 %)
Alberta	560		560	(10 %)
Saskatchewan	382		382	(7 %)
Manitoba	171	152	323	(6 %)
Ontario	1992	24	2016	(37 %)
Québec	124 ¹⁵	557	681	(13 %)
Terre-Neuve-et-Labrador	162		162	(3 %)
Île-du-Prince-Édouard	106	16	122	(2 %)
Nouveau-Brunswick	373	12	385	(7 %)
Nouvelle-Écosse	180		180	(3 %)
Yukon	32		32	(1 %)
Territoires du Nord-Ouest	24		24	(<1 %)
Nunavut	29		29	(1 %)
Inconnu	26	1	27	(<1 %)
Total	4674 (86 %)	762 (14 %)	5436	

Le sondage demandait aux élèves d'indiquer les langues qu'ils parlent à la maison. Quarante-vingt-onze pour cent des élèves ont répondu qu'ils parlaient l'anglais à la maison et 28 pour cent ont répondu qu'ils parlaient le français à la maison. De deux à six pour cent ont également indiqué qu'ils parlaient une langue autre que le français ou l'anglais à la maison.

¹⁵ Huit élèves d'une école anglophone ont répondu au sondage en français puisque ce dernier était rempli pendant le cours de français langue seconde.

Tableau 19 : Données démographiques – Langues parlées à la maison

Quelles langues parles-tu à la maison ? 16	% la parlant
Anglais	91 %
Français	28 %
Allemand	3 %
Arabe	3 %
Chinois (Cantonais, Mandarin, ou autre dialecte)	6 %
Coréen	2 %
Espagnol	4 %
Grec	2 %
Italien	5 %
Ourdou	2 %
Pendjabi (Punjabi)	3 %
Persan (Farsi)	1 %
Polonais	2 %
Portugais	2 %
Russe	2 %
Tagalog (Philippin)	3 %
Tamoul	2 %
Vietnamien	2 %
Autre	11 %

Une grande majorité des élèves qui ont répondu au sondage dans l'une des langues officielles ont indiqué qu'ils parlent cette langue à la maison (96 % en anglais et 92 % en français).

Tableau 20 : Données démographiques – Langues parlées à la maison par les élèves ayant répondu au sondage en anglais ou en français

Quelles langues parles-tu à la maison?	Sondage anglais	Sondage français
Anglais	96 %	57 %
Français	19 %	92 %

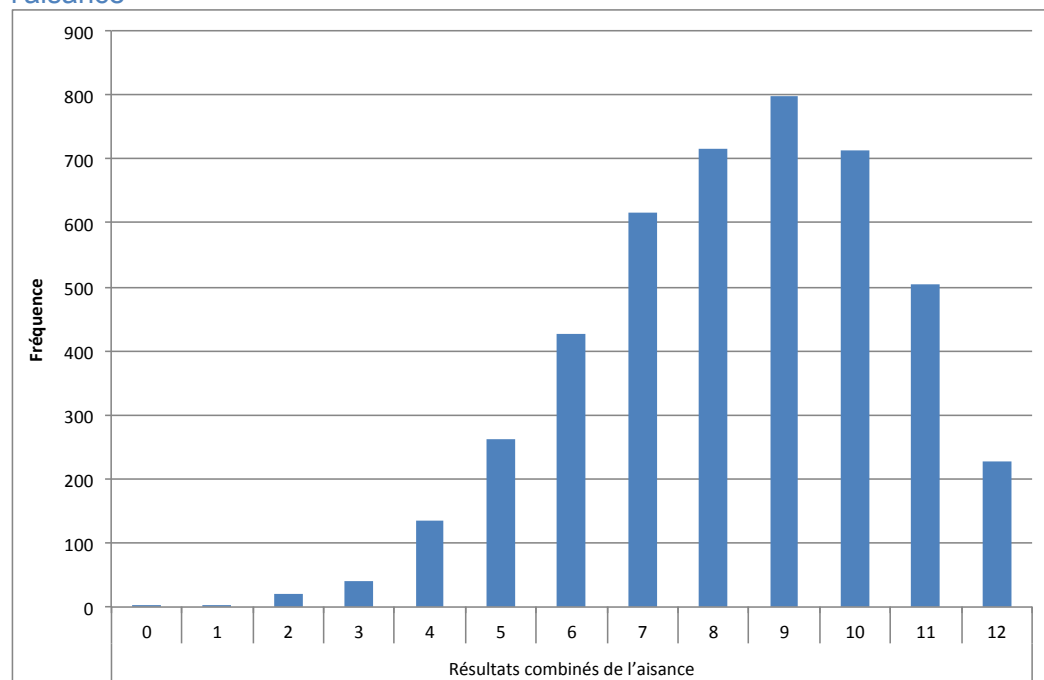
Une série de questions était posée aux élèves pour déterminer leur statut socio-économique selon l'Échelle d'aisance familiale¹⁷. Seulement deux pour cent de l'échantillon entraient dans la catégorie des peu aisés. Environ deux-tiers s'autoévaluaient comme étant très aisés.

¹⁶ Douze pour cent des répondants n'ont donné aucune information sur la question. De plus, certains élèves ont indiqué un nombre improbable de langues parlées à la maison. Cependant, ces nombres étaient très peu élevés et les réponses ont été incluses dans l'analyse.

Tableau 21 : Données démographiques – Aisance

Niveau d'aisance	Pourcentage de répondants
Peu aisés	2 %
Moyennement aisés	32 %
Aisés	66 %

Figure 23 : Données démographiques – Distribution statistique des résultats combinés sur l'aisance



¹⁷ Pour obtenir de plus amples détails sur l'Échelle d'aisance familiale, voir la [Méthodologie](#)